4me Année - N. 982 - Ed. A

CINQ CENTIMES

Samedi 23 et Dimanche 24 Juin 1917

ABONNEMENT POSTAL, ÉD. A

Bruxelles - Province - Etranger
3 mois : Fr. 4.50. - Mk. 3.60

Les bureaux de poste en Belgique et à l'Etranger n'acceptent que des abonnements TRIMESTRIELS; ceux-ci prennent cours les

1 Janv. 1 Avril 1 Juillet 1 Octob.

On peut s'abonner toutefois pour les deux derniers mois ou même pour le dernier mois de chaque trimestre au prix de :

2 Mois 1 Mois
Fr. 3.00 - Mk. 2.40 Fr 1.50 - Mk. 1.20

TIRAGE : 110.000
PAR JOUR

Le Bruxellois

Rédacteur en Chef : René Armand

Journal Quotidien Indépendant

Rédaction, Administration, Publicité, Vente : BRUXELLES, 45, RUE HENRI MAUS

ANNONCES
— La ligne
Faits divers et Echos . fr. 5.00
Nécrologie 3.00
Annonces commerciales . 1.50
» financières . . . 1.00

PETITES ANNONCES
La petite ligne 0.50
La grande ligne. 1.00

TIRAGE : 110.000
PAR JOUR

EN REPUBLIQUE

I. — *LES PARLEMENTAIRES.*

Michelet, le prestigieux historien, appelait la République « une grande amitié ». Il faut croire qu'en France les temps sont changés et que les institutions ont dégénéré, car, avant la grande guerre, la République n'était plus qu'une grande camaraderie.

Il est passé dans les vérités banales qu'une démocratie repose sur le contrôle, et pour que le contrôle existe, déclarait Montesquieu, il faut que les pouvoirs soient séparés. En France, Dieu merci, les pouvoirs ne sont pas confondus, ils sont seulement très liés. En principe, les pouvoirs continuent à être séparés, mais ils voisinent et cela, bien souvent, très étroitement. M. Robert de Jouvenel, à qui j'emprunte les détails savoureux qu'on lira, a publié, en 1914, chez Bernard Grasset, à Paris, un livre extrêmement suggestif et curieux intitulé : «*La République des Camarades* ». Il y dit (pp. 1 et 2) : « Entre les hommes chargés de contrôler à un titre quelconque les affaires publiques, une intimité s'établit. Ce n'est ni de la sympathie, ni de l'estime, ni de la confiance ; c'est proprement de la camaraderie, quelque chose, en somme, d'intermédiaire entre l'esprit de corps et la complicité. »

Ainsi a pu naître un régime bien moderne : celui du bon plaisir tempéré par les relations. C'est la formule d'un Etat, selon Alfred Capus, où tout s'arrange. Sans doute, cela ne cadre pas avec la justice rigide, mais cela conduit à une série d'injustices qui s'amalgament, s'opposent et se tempèrent, et dont chacun cherche à tirer le parti le plus heureux. On ne satisfait personne, mais on ménage tout le monde. Peu de gens se trouvent complètement lésés. C'est le régime de l'indulgence et de la peur des responsabilités. Malheureusement le respect manque et « la désaffection du Régime » oligarchique bourgeois et financier était devenue la plainte avouée des républicains les plus fervents : « Nous n'avons pas eu besoin de pousser au noir le tableau, dit M. de Jouvenel (pp. 9 et 10) ni d'évoquer le cas des grands forbans. Celui des honnêtes gens suffit » pour éprouver la mélancolie un peu comique, si je puis ainsi dire, du spectacle que nous présente une république conservatrice et capitaliste.

On devient député comme on peut. On peut le devenir par la parenté. Un père ou un beau-père député représente une chance sérieuse pour le candidat. On peut le devenir aussi par l'industrie, par les conseils d'administration, les comices agricoles, les loges maçonniques, les sociétés de gymnastique, la médecine, les offices ministériels, le barreau, les bonnes œuvres et la pharmacie, mais le plus simple est évidemment de suivre la filière. Pour peu que l'aspirant au Parlement possède seulement dans une petite commune assez d'attaches pour devenir conseiller municipal, la voie est ouverte. Le Conseil d'arrondissement, puis le Conseil général, sont les étapes de la carrière. Paris et les grandes villes ont bien entendu des mœurs électorales particulières : « Au-dessous du quarante-septième degré de latitude, dit l'auteur cité (p.20), on a pour les aventuriers des indulgences spéciales. A partir de mille mètres d'altitude, on a le goût de la fortune. Pour les montagnards, généralement pauvres, une élection est une aubaine et le bulletin de vote vaut un effet de commerce. Les Alpes, les Pyrénées et le Massif Central sont la patrie bénie des candidats millionnaires. Malgré tout, le candidat exotique demeure une rareté. Dans la plupart des circonscriptions, le candidat est connu depuis sa plus petite enfance. On l'excusera sans doute de n'avoir ni génie, ni éloquence, ni compétence quelconque, ni même de programme, mais on exigera de lui la régularité des habitudes, la prudence des mœurs et le respect des échéances. »

Une fois au Palais Bourbon, ces hommes venus là par les mêmes moyens, à travers les mêmes obstacles, se heurtant, chaque jour, aux mêmes difficultés, vivant côte à côte dans un même local, ayant des occupations identiques, siégeant sur des bancs qui se touchent, recevant leurs électeurs et leurs maîtresses dans les mêmes petits salons, que séparent mal des cloisons de planches, possédant la même bibliothèque, le même papier à lettre et la même buvette, ont vite fait d'acquérir la même mentalité et le même état d'esprit. Il n'y a entre eux de dissemblance que celle de leurs opinions — et, sauf pour quelques purs de l'extrême-gauche, ce n'est pas la peine d'en parler. Qu'on soit fantassin, artilleur ou cavalier, on est tout de même soldat. Qu'on soit modéré, radical ou révolutionnaire, on est avant tout député. On peut garder des préférences pour son arme, ou pour son parti, mais il serait de mauvais ton de traiter en ennemi l'homme d'une arme différente, ou même d'une opinion contraire. On le comprend du reste, les députés sont des hommes. Ils se lient, en raison de leurs sympathies, de leurs habitudes ou de leurs voisinages, rarement en raison de leurs principes. On se brouille pour une plaisanterie, pour une intrigue, pour rien du tout, mais jamais pour une discussion de séance : « On peut se traiter à la tribune de « renégat », de « péril national », sans que les relations de couloirs en soient un instant compromises. Quand deux députés d'opinions irréconciliables se rencontrent pour la première fois, ils s'appellent : « Mon cher collègue ». La seconde fois, ils se tutoient. » (Ouvrage cité, pp. 14 et 15.) Les intérêts du peuple sont bien gardés.

Un député, digne de ce nom, n'a qu'une pensée essentielle : se maintenir. Pour arriver à ce résultat enviable, il doit partager son temps entre trois besognes principales : courir, promettre, écrire. Un bon député, qui reçoit une lettre d'électeur, est obligé d'en écrire aussitôt trois : une à l'administration compétente pour transmettre la demande de l'intéressé ; une à l'intéressé, pour l'avertir qu'il a transmis sa demande ; une seconde au même, pour lui faire connaître la réponse de l'administration compétente. L'électeur qui demande un service ne tient pas toujours à l'obtenir, mais il aime montrer son importance et surtout à recevoir des lettres : « Le Parlement ne règne pas, ne gouverne pas, il écrit. Le régime qui préside à nos destinées n'est ni la République, ni l'Empire, ni la Royauté, ni l'autocratie, ni la démocratie, — c'est la Correspondance », constate amèrement M. de Jouvenel (p. 24).

Le nouveau député entré au Palais Bourbon, et préoccupé d'y demeurer de longues années, doit encore s'y faire accepter. C'est un stage à accomplir et une étude délicate à entreprendre. Bien que l'atmosphère de la Chambre des Députés soit généralement cordiale, le nouveau venu n'est pas aussi bien accueilli qu'il aurait pu l'espérer. Comme au collège, il connaît l'arrogance des anciens. On s'efforce de l'intimider. Quelquefois on le brime et, systématiquement, par exemple, on lui interdit l'accès de toutes les commissions dont les travaux présentent quelque intérêt. Avant de pouvoir être considéré « comme de la maison », il devra dans les premiers temps se montrer discret, affable, parler peu dans les couloirs, jamais à la tribune, faire la connaissance de chacun de ses collègues, s'inscrire comme membre d'un groupe politique, apprendre à respecter tel député pour son influence, un autre pour sa fortune, un troisième pour ses réceptions mondaines. Il ne lui est pas absolument interdit d'avoir du talent, mais, dans ce cas, il est préférable de le dissimuler avec soin. Pendant sa première année de législature, un député doit se taire. Pendant les années qui suivent, il ne doit aborder que les spécialités. Autrefois, un parlementaire s'attribuait les questions militaires, maritimes, financières ou coloniales. Aujourd'hui, les spécialités sont devenues moins importantes ; elles se différencient et se morcellent de jour en jour. Un tel ne s'occupe que des questions de remonte, un autre des demoiselles du téléphone, un autre encore aux problèmes que soulève la pêche à la ligne. La politique générale n'est permise qu'aux vétérans : « Tous les députés qui, dès la première année de leur entrée au Palais Bourbon, ont abordé la tribune, sous le vain prétexte qu'ils avaient quelque chose à dire, ont subi de ce fait une grande déconsidération. » (Ouvrage cité, p. 29). Il est cependant permis d'avoir de l'ambition, mais c'est très hasardeux ; il faut, à cet égard, formuler les mêmes réserves que pour le talent. On cite des ministres de trente-cinq ans, et non les plus médiocres, mais le fait constitue un cas exceptionnel. On préfère ceux qui savent attendre patiemment l'heure tardive et normale qui sonnera au moment voulu. Les parlementaires [illegible] comme M. Perrichon : ils aiment ceux qu'ils servent, et surtout ceux qui les considèrent, ou qui, pour le moins s'en donnent l'apparence. Le talent, la valeur personnelle, une initiative trop prompte, la conquête du pouvoir due au seul effort, peuvent ne pas les laisser insensibles et même leur inspirer une secrète admiration, mais l'esprit de corps exige moins d'audace et plus de souplesse.

« Il n'y a pas à se tromper, écrit le spirituel écrivain (p. 37), être député, ce n'est pas un sacerdoce, c'est une profession, une profession qui a ses usages, ses méthodes, sa filière et presque sa hiérarchie. Il n'y faut pas de grandes vertus civiques, mais il y faut de l'ordre, du savoir-faire et de la complaisance. » C'est une profession qu'on choisit comme on en choisirait une autre, par goût ou simplement parce que les aptitudes manquent pour en exercer une meilleure. Ce n'est pas humiliant et ce métier peut après tout se pratiquer avec honneur. Pourquoi un zèle intempestif? La plupart des députés redoutent la perte de leur traitement ; ils ont leurs intérêts particuliers à surveiller ; ils tiennent à ce cercle, à la fois agréable, commode, attractif, séducteur, influent et bien français, qu'est la Chambre des Députés ; ils s'effarent à la pensée de retourner vivre en province ; aucun, certes, n'est indifférent à la défaite de son parti politique, mais il craint surtout la sienne propre. Le député est content quand ses électeurs ne sont pas exigeants, pas maussades, pas tatillons et particulièrement quand ils n'ont pas la fâcheuse idée d'envoyer au Parlement une figure nouvelle. Un parlementaire en passe d'éprouver un échec ne dit pas seulement : « Ce sera un recul pour mes idées ». Il pense avant tout : « Qu'est-ce que je ferai, si je suis obligé de rentrer dans la vie civile? » Dans une époque où la lutte pour la vie est devenue aiguë, ces préoccupations sont légitimes et n'ont rien qui doivent choquer. D'ailleurs les électeurs eux-mêmes comprennent ces nécessités et on les voit fréquemment et obligeamment s'en inspirer au moment du vote. Le régime seul, sans doute, est cause de ces anomalies.

« J'appelle République, dit Jean-Jacques Rousseau, tout Etat, régi par des lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être, car alors seulement l'intérêt public gouverne et la chose publique est quelque chose. » A ce compte, rien ne ressemble moins à la République que le régime soit-disant républicain établi en France.

(A suivre.) *Clovis.*

LA GUERRE

Communiqués Officiels

ALLEMANDS

BERLIN, 22 juin. — Officiel du soir :

Vu les pluies, il n'y a eu qu'une minime activité combattive à l'ouest. Nous avons prononcé une attaque couronnée de succès au sud-ouest de Filain, au nord de l'Aisne. A part cela, rien de particulier.

BERLIN, 22 juin. — Officiel de midi :

Théâtre de la guerre a l'Ouest.

Groupe d'armée du feld-maréchal prince héritier Rupprecht de Bavière:

Depuis Ypres jusqu'à Armentières, dans la soirée et pendant la nuit, action très animée dans quelques secteurs. Des poussées anglaises au nord-ouest de Warneton et à l'est d'Houplines ont été rejetées. Entre le canal de La Bassée et la rivière Sensée, le feu a été vif par moments. Une attaque anglaise, déclanchée hier matin au sud-ouest de Lens, a échoué dans notre feu avec des pertes nombreuses.

Groupe d'armée du Kronprinz allemand:

Les Français, avec un grand acharnement, ont cherché à reconquérir la position perdue près de Vauxaillon. Hier, dans la matinée, après une vigoureuse canonnade, ils se sont élancés à quatre reprises avec l'intervention de troupes fraîches. Après un tenace corps-à-corps, ils ont refoulé nos troupes d'une partie des tranchées au nord-est de Vauxaillon. Les attaques déclanchées plus vers le sud n'ont pas eu de succès. L'ennemi a subi ici par notre défense des pertes élevées. Une action animée a régné dans la Champagne occidentale. Les Français ont attaqué dans la matinée sur la croupe à l'est du Cornillet, et se sont introduits dans nos lignes. Des contre-poussées les ont empêché de développer l'avantage obtenu ; dans la soirée, nos détachements de choc ont pénétré dans les tranchées françaises au nord-est de Prunay et au sud-ouest de Nauroy et ont ramené 30 prisonniers et du butin. Au Poehlberg, au sud-est de Moronvillers, une attaque préparée soigneusement a réussi dans toute son ampleur. Des éléments de régiments de la Thuringe et de l'Altenburg, après une brève canonnade inopinée, ont pris la position ennemie sur une étendue de 400 mètres. Plus de 100 prisonniers ont été ramenés. Au cours de la nuit, l'adversaire a déclanché sept violentes contre-attaques, qui ne lui ont rapporté qu'un gain insignifiant.

Groupe d'armée du duc Albrecht:

Pas d'événements particuliers.

Théâtre de la guerre à l'Est.

Encore une fois, l'action a été plus vive près de Smorgon, à l'ouest de Luck, sur la voie ferrée Zloczow-Tarnopol et sur la Narajowka.

Front en Macédoine:

Escarmouches entre postes dans la plaine de la Struma.

La guerre sous-marine.

BERLIN, 21 juin. — Officiel :

Toute une série de navires marchands ennemis représentant une cargaison précieuse, ont été récemment coulés dans l'Océan Atlantique par nos sous-marins. Parmi les navires coulés figurent : les vapeurs armés anglais «Drumcliffe» (4,072 tonnes), chargé de matériel de guerre pour la Russie ; «Parthenia» (5,160 tonnes), chargé d'avoine, et «Essich» (3,247 tonnes), chargé de marchandises diverses.

Evénements sur mer.

Un nouveau cas « Baralong ».

BERLIN, 22 juin. — Officiel :

Les bruits parvenus depuis quelque temps déjà en Allemagne, au sujet du traitement dont sont l'objet les survivants de notre sous-marin U-26, perdu en mai dernier, ont reçu à présent leur pleine confirmation, par la voie neutre de l'étranger.

Il en résulte que le navire a été pris en brèche et coulé par un destroyer anglais, alors qu'il plongeait. De l'équipage, huit hommes seulement parvinrent à remonter à la surface, les Anglais n'en sauvèrent que deux intentionnellement. Les autres furent abandonnés à leur sort, comme ce fut le cas pour notre torpilleur « S. 20 ».

AUTRICHIEN

VIENNE, 22 juin. — Officiel :

Le regain d'activité de l'artillerie se maintient en Galicie.

A part cela, la situation est inchangée partout.

TURCS

CONSTANTINOPLE, 22 juin. — Officiel :

Front du Caucase:

Sur l'aile droite, une de nos patrouilles de reconnaissance a attaqué une patrouille de reconnaissance ennemie. Quelques soldats ont été tués et un caporal fait prisonnier.

Au sud-est d'Ersindjan, un bataillon, appuyé par deux canons a tenté d'attaquer notre position avancée ; le combat a duré six heures. Nos troupes ont prononcé une contre-attaque et ont poursuivi l'ennemi, qui a été forcé de se retirer et a perdu deux cents hommes, quelques prisonniers, deux mitrailleuses, une quantité de matériel de génie, des tentes, etc.

Sur l'aile gauche, à l'ouest de Kalkit, des troupes ennemies, fortes d'environ un bataillon, ont attaqué la nuit une partie de notre position avancée. L'ennemi a été repoussé dans ses propres tranchées par une contre-attaque.

Sur les autres fronts, pas de modification.

BULGARES

SOFIA, 21 juin. — Officiel :

Front en Macédoine :

Au nord de Bitolia, violent feu roulant de l'artillerie ennemie.

Dans l'arc de la Czerna, un de nos détachements d'assaut a pénétré dans les tranchées ennemies et en a ramené des prisonniers italiens.

A l'est de la Czerna, violente canonnade.

Dans la région de la Moglena, plusieurs détachements de reconnaissance ennemis ont été repoussés par notre feu.

Au sud de Butkovo, nos patrouilles ont fait douze Anglais prisonniers.

Sur la rive gauche de la Strouma, violents engagements entre détachements de reconnaissance.

Au cours de combats aériens, deux avions ennemis ont été descendus dans la région de Bitolia.

Front en Roumanie :

Près de Tulcea, canonnades. Près d'Isaccea, fusillades et canonnade tout à fait locale.

FRANÇAIS

PARIS, 21 juin. — Officiel de 3 h. p. m. :

L'attaque lancée hier par l'ennemi sur le mouvement de terrain à l'est de Vauxaillon a été extrêmement violente. Préparée par un puissant bombardement et menée par des troupes spéciales d'assaut, appartenant à une division fraîche, récemment venue de Russie, l'attaque s'est heurtée à la résistance acharnée de nos troupes. Tous les efforts tentés par l'ennemi pour développer les quelques avantages qu'il avait acquis au premier choc ont été brisés par nos feux et nos contre-attaques. L'ennemi n'a pu finalement pénétrer dans notre tranchée de première ligne qu'en deux endroits : au sud du Mont des Singes sur un front de 400 mètres environ, et au nord de la ferme Moisy, sur un espace de 200 mètres. Un énergique retour offensif de nos troupes nous a permis ce matin de reprendre la position occupée au sud du Mont des Singes où elles ont trouvé de nombreux morts témoignant des pertes élevées subies par l'ennemi. Nous avons fait cinquante prisonniers. En Champagne, une opération de détail vivement conduite, nous a permis de réaliser quelques progrès au nord-est du Mont Cornillet. Nous avons fait des prisonniers et capturé 5 mitrailleuses.

PARIS, 21 juin. — Officiel de 11 h. p. m. :

Au cours de la journée, le combat s'est poursuivi à notre avantage à l'est de Vauxaillon. Une contre-attaque de nos troupes sur la partie de tranchée occupée par l'ennemi dans le secteur de la ferme Moisy a donné de sérieux résultats. A l'heure actuelle, nous avons repris la totalité de nos positions à l'exception d'un saillant situé à 400 mètres au nord-est de cette ferme, où des fractions ennemies se maintiennent encore. La lutte d'artillerie reste très vive dans toute cette région. Entre Hurtebise et Craonne, bombardement assez violent de nos premières lignes. En Champagne, l'avance réalisée ce matin par nous au nord-est du Mont Cornillet a été accomplie dans des conditions particulièrement brillantes. Une tentative de l'ennemi entreprise vers trois heures pour reprendre les positions qui lui avaient été enlevées le 18 entre le Mont Cornillet et le Mont Blond, a été repoussée par nos grenadiers, qui prenant à leur tour l'offensive ont poursuivi les détachements ennemis jusque dans leurs tranchées de départ, dont ils se sont emparés. Nous avons réalisé ainsi une avance de 300 mètres en profondeur sur une étendue de 600 mètres. Une centaine de cadavres ennemis sont restés sur le terrain.

PARIS, 21 juin. — Officiel de l'armée d'Orient :

L'aviation britannique a bombardé les camps et les magasins ennemis de Bogdanci (entre le lac de Doiran et le Vardar) et de Vétrina sur la Struma, causant des dégâts considérables. Activité moyenne de l'artillerie sur l'ensemble du front.

RUSSE

PETROGRAD, 21 juin. — Officiel :

Fusillades et reconnaissances aériennes.

ITALIEN

ROME, 21 juin :

Hier soir, nous avons fait exploser dans le secteur de la vallée de Costeada (Ampezzano), sur la crête du petit Lagazuoi, une puissante mine préparée par une longue et grande galerie. L'explosion ébranla la position ennemie située au-dessus et anéantit les occupants. Nos chasseurs alpins soutenus par le feu de notre artillerie conquirent ensuite, dans un vaillant élan, le sommet de la hauteur 2668 sur le petit Lagazuoi et y installèrent aussitôt une position défensive. (Nous avons déjà mentionné ce qu'il en est en réalité.) Au front des Alpes Juliennes nous avons repoussé deux tentatives d'attaque contre nos positions près de Vodice et au sud-est de Jamiano. L'activité animée d'artillerie ennemie contre nos hauteurs au sud de Versic a été rapidement réprimée. Dans la même région nous avons avancé notablement notre première ligne, à la suite d'une attaque par surprise.

ANGLAIS

LONDRES, 21 juin. — Officiel :

Nous avons repoussé hier soir des détachements ennemis qui cherchaient à nous surprendre au sud de la route Bapaume-Cambrai, à l'est de Laventie et dans les environs de Lombaertzijde.

Un autre détachement ennemi a réussi à pénétrer dans notre ligne la plus avancée près de Lombaertzijde, mais il en a été immédiatement rejeté. Quelques-uns de nos hommes manquent à l'appel.

La guerre sous-marine

LONDRES, 21 juin. (Officiel.) — De l'Amirauté :

Cinq navires de moins de 27 navires de plus de 1,600 tonnes ont été coulés la semaine dernière.

Dernières Dépêches

Un quatrième hiver de guerre?

Rotterdam, 23 juin. — Le « Nieuwe Courant » publie dans son édition du soir du 20 juin un article dans lequel il dit : Au commencement de l'été de cette année la ligne du front allemand, si détestée par les Français, s'est toujours trouvée là où elle s'est incrustée déjà en automne 1914. Les Anglais et les Français prétendent que le but de guerre de cette année aurait été la fascination des troupes allemandes sur le théâtre de la guerre à l'ouest, afin de protéger la Russie d'une offensive allemande. On ne peut faire crédit à un tel sacrifice du côté de l'Angleterre ; car le véritable but de l'offensive de l'Entente consistait dans la tentative connue, d'enfoncer le front allemand à l'ouest. Cette tentative a lamentablement échoué. L'Entente ne pouvant, malgré tous ses efforts, vaincre seule l'Allemagne, elle met toutes ses espérances dans l'aide des Etats-Unis. Pour cela donc, et uniquement pour cela, l'Europe neutre doit s'attendre à un quatrième hiver de guerre avec toute sa misère.

Les combats à l'Ouest.

Berlin, 22 juin. — Au front de Flandre, comme au front d'Arras, l'activité d'artillerie et d'infanterie a revêtu le 21 juin son caractère habituel. Par contre l'activité aérienne a augmenté surtout dans la région d'Ypres, de Wytschate, de Lens et au sud de la Scarpe. Les Anglais ont tenté plusieurs attaques de patrouilles qui ont toutes été repoussées, notamment au nord de la Lys, à l'est d'Armentières, au nord-ouest de Neuve-Chapelle et dans la boucle de Lens. Nos patrouilles ont ramené des prisonniers hors des tranchées anglaises.

Dans la région de St-Quentin il règne une vive activité de patrouilles.

A l'est de Lempire ainsi qu'au sud de St-Quentin, des patrouilles allemandes ont prononcé des attaques couronnées de succès et ramené des prisonniers ainsi que des mitrailleuses. Au front de l'Aisne et à l'ouest de la Champagne, l'activité combattive réciproque a considérablement augmenté.

Lors de l'attaque allemande contre le Pölsberg, mentionnée par notre communiqué, les troupes spéciales d'attaque de Thuringe et de Saxe-Altenbourg se sont spécialement distinguées. L'attaque ne fut point précédée de feu roulant, mais simplement par quelques attaques de feu de lance-mines. Nos troupes d'attaque s'avançant par surprise, se rendirent maîtres en peu de temps, de la garnison française. Toutes les attaques contre la position conquise furent repoussées, et ce n'est que lors de la septième attaque que l'aile extrême parvint à reculer quelque peu la nouvelle position conquise par les Allemands.

Bombardement aérien de Nancy.

Bâle, 22 juin. — Du « Matin » : Nancy a été bombardée dans la nuit de samedi à dimanche par des aviateurs allemands. Vers minuit 15 bombes dont plusieurs très grandes, tombèrent sur la ville. Les dégâts matériels sont assez insignifiants, mais environ 50 soldats et 1 civil ont été blessés. Il y a 17 morts. Dans la nuit de dimanche à lundi, des avions exécutèrent un raid dans la région de Pompey non loin de Nancy et y détruisirent le pont St-Vincent.

Pénible question.

Carlsruhe, 22 juin. — De Paris au «Républicain»: Les radicaux-socialistes français ont interpellé le gouvernement sur la publication des traités anglo-français et sur celle des accords conclus entre les alliés, concernant l'occupation de Calais.

Les pertes de l'offensive anglaise. 250,000 hommes.

Carlsruhe, 22 juin. — De la « Zürcher Post » : Les pertes anglaises, basées sur les listes de pertes accusant en moyenne une perte journalière de 4,500 hommes du 9 avril à fin mai, peuvent être évaluées à un quart de million, ce qui correspond environ à 50 p. c. des troupes angaises engagées dans l'offensive française. Dans ces conditions, il ne faut une armée toute neuve aurait pu remplacer les forces de combat perdues. Nous ne possédons pas encore les résultats des pertes françaises, mais elles ne le céderont en rien à celles des Anglais.

Le capitalisme américain et la guerre.

Copenhague, 21 juin. — On annonce de Stockholm au « Sozialdemokraten » :

Les trois délégués américains Goldfart, Reinstein et Davidowitsch, ont paru hier à la séance du Comité socialiste. Après que le gouvernement américain leur eût refusé les passe-ports, ils ont quitté l'Amérique dans des conditions dramatiques. Goldfard a apporté une déclaration écrite du socialiste américain, Party, et des deux grands partis socialistes américains .Reinstein a déclaré à un collaborateur du « Politiken », *que les grands capitalistes de l'Amérique ont provoqué la déclaration de guerre de Wilson.* L'Amérique est actuellement gouvernée par *Morgan et Wallstreet.* Wilson s'est toujours laissé mener par les intérêts des capitalistes. Longtemps on a craint que la Russie aurait fait une paix séparée avec l'Allemagne et que l'Amérique aurait perdu le capital investi, comme fournisseur d'armes des alliés, si l'Allemagne était victorieuse. Ces soucis capitalistes ont exercé finalement sur Wilson une telle pression, qu'il a précipité le pays dans la guerre. Les socialistes américains sont neutres ;ils veulent une paix sans vainqueurs, mais une paix qui profiterait au prolétariat international.

LES EVENEMENTS EN GRECE.

Amsterdam, 20 juin. — D'Athènes au « Times » :

Dans le but de reformer le gouvernement grec, Venizelos et Jonnart ont élaboré un plan d'après lequel les ministères de l'intérieur, de la guerre et de la justice, auraient pour titulaires des vénizélistes. Un certain nombre d'officiers de l'armée de Salonique seraient déplacés à Athènes.

Londres, 22 juin. — Dans un télégramme daté d'Athènes, le « Daily News » annonce que des troubles ont éclaté dans les casernes grecques de Patras, Nauplie et Calama.

Bâle, 22 juin. — De Londres aux journaux bâlois : Balfour a déclaré à la Chambre des communes, que les puissances protectrices, s'étaient engagées par traité à maintenir la monarchie en Grèce.

Athènes, 22 juin. — Gounaris et 30 autres expulsés parmi lesquels Dragoumis se sont embarqués à bord d'un vapeur grec.

Le roi Constantin à Thoune.

Bâle, 22 juin. — De Thoune aux journaux bâlois : Le roi Constantin de Grèce, sa famille et sa suite, sont arrivés jeudi soir à Thoune. La gare avait été barrée militairement. Le commandant du détachement de frontière du Splügen était venu le saluer. Une foule immense a fait au Roi une réception enthousiaste. Le Roi et les siens sont descendus à l'Hôtel de la Poste.

Bâle, 22 juin. — Le correspondant de la « Nouvelle Gazette de Zurich », a pu causer pendant quelques instants au Roi. Celui-ci a décaré qu'il remerciait la Suisse toute entière de l'hospitalité qu'elle lui offrait. Il espère séjourner à Thoune au moins pour la durée de la guerre, dans la plus grande simplicité et en dehors de toute action politique. Il a résolu, en outre, de n'accueillir aucun journaliste qui voudrait de lui des déclarations politiques. L'ancien ministre des affaires étrangères, Streit, qui fait partie de la suite du Roi, s'est rallié à cette déclaration et a ajouté que tout ce qui serait publié dans la presse sous forme d'interview politi-

que du Roi, ou de son entourage, devait être considéré comme faux.

Proclamation du roi Alexandre.

Athènes, 22 juin. — Le roi Alexandre a adressé le 20 juin, à Zaimis, la lettre suivante :

C'est avec un vif intérêt que je suis les démarches entreprises en vue d'amener l'union en Grèce, ainsi que les questions s'y rattachant. En ma qualité de gardien fidèle de la Constitution et confiant dans la bienveillance des Puissances garantes, je suis disposé à collaborer sincèrement avec celles-ci pour calmer les esprits et opérer la réconciliation du pays.

Excitations italo-suisses contre Hoffmann.

Berne, 22 juin. — Du « Berner Bund » : Une assemblée de plusieurs milliers de personnes a eu lieu hier à Luganc, en guise de protestation contre le cas Hoffmann. Les attaques les plus violentes ont été dirigées contre le conseiller fédéral. De nouvelles manifestations ont eu lieu en plusieurs endroits du Tessin.

Le cas Hoffmann-Grimm.

Cologne, 22 juin. — De Genève à la « Gazette de Cologne » : Le « Schweizer Press. Telegraph » fait une constatation suggestive, au sujet de la façon déloyale et excitatoire avec laquelle la presse française exploite le cas Hoffmann-Grimm. Tous les journaux parisiens arrivant en Suisse, à l'exception du « Journal des Débats » ommettent la phrase suivante importante dans le télégramme Hoffmann : « Je suis convaincu que l'Allemagne et ses alliés, entameraient immédiatement des négociations de paix sur le simple désir de la Russie. »

Les troubles de Genève.

Berlin, 21 juin. — De la « Norddeutsche Allgemeine Zeitung » : D'après une information officielle plusieurs milliers de personnes auraient manifesté par des cris hostiles à l'Allemagne, devant l'hôtel Beaurivage et se sont ensuite portées vers le consulat général impérial, où elles ont fait du vacarme pendant trois quarts d'heure. L'ambassadeur impérial à Berne a immédiatement avisé le département politique de l'incident ; en admettant qu'elles faits soient exacts le département politique a exprimé son regret en se réservant des mesures ultérieures.

On mande de Genève aux journaux de Zurich : Le président du canton de Genève, Rochaix, et le chancelier d'Etat genevois se sont rendus hier au consulat général allemand, à Genève, pour y exprimer le regret du gouvernement genevois au sujet des incidents de la soirée précédente. Le consul allemand se déclara satisfait. L'écusson du consulat allemand fut ramené peint à neuf et remis en place. La députation du Conseil municipal se rendit ensuite aux consulats austro-hongrois et turc pour y exprimer également leurs regrets de ce qui s'était passé.

Au cours des troubles quelques Allemands ont été blessés. Devant le consulat autrichien, dix personnes ont été arrêtées et huit devant le consulat allemand.

Parmi les manifestants arrêtés se trouvent 13 Suisses de l'ouest, 1 Suisse allemand et 1 Italien. Ce sont de tout jeunes gens ; le principal coupable est un genevois âgé de 19 ans du nom de Lozeron, qui a été arrêté et conduit au bureau de police, française vers St-Julien.

Genève, 21 juin. — Du « Journal de Genève » : Les manifestations d'hier sont enfantines et regrettables. Elles répugnent à la population qui depuis le début de la guerre n'a cessé de donner des preuves de sang-froid. Au moment où le Conseil fédéral s'élève contre Hoffmann et que les confédérés de la Suisse allemande ont demandé à la Suisse italienne de prendre une part plus active à la direction du pays, de tels incidents sont de nature à nous exposer sous un jour défavorable.

Cinq vapeurs italiens brûlés.

Genève, 22 juin. — Le « Journal de Genève » annonce que cinq vapeurs italiens ont brûlé dans le port de Gênes. Le journal ajoute que ce cas rappelle la destruction des navires de guerre, au printemps.

Ordre de réintégrer le front en Russie.

St-Pétersbourg, 21 juin. — Le ministre de la guerre Kerenski a ordonné que tous les réservistes qui avaient été envoyés en permission antérieurement, pour les travaux agricoles, rejoignent aussitôt leur poste.

LA GUERRE SOUS-MARINE.

Berne, 21 juin. — Les journaux parisiens annoncent qu'un sous-marin allemand, aménagé en voilier, aurait coulé plusieurs vaisseaux côtiers dans les eaux tunisiennes. Il aurait été découvert le 12 juin dans le voisinage du port de Mehadja par des hydro-avions qui l'ont bombardé, mais il put s'échapper après un bref échange de feux.

Madrid, 22 juin. — Le vapeur français « Venezuela », de la Compagnie générale transatlantique, venant de La Havane et arrivé vers la mi-juin à La Corogne, a ramené 8 passagers sur 200 annoncés, mais au dernier moment 192 refusèrent de s'embarquer par crainte des sous-marins. Durant les cinq dernières nuits, équipage et passagers, durent coucher tout habillés près des canots de sauvetages.

DÉPÊCHES

(Reproduites de l'édition précédente.)

Enquête sur la situation des soldats français au front.

Genève, 22 juin. — Le conseil des ministres français ainsi que la Chambre se sont occupés des plaintes qui, dans ces derniers temps, ont été formulées par les soldats au front, et ils ont décidé d'instituer des commissions volantes, parlementaires et ministérielles, qui seront chargées d'aller se rendre compte de la situation.

Le Stock Exchange de Londres et les attaques aériennes.

Londres, 22 juin. — La direction de la Bourse de Londres a fait savoir qu'en cas de nouvelles attaques d'aviateurs, la cloche qui annonce des changements dans le taux de l'escompte, sera mise en action. L'aiguille restera sur zéro aussi longtemps que le danger durera.

L'industrie des couleurs chimiques en Angleterre.

L'Agence Reuter annonce de Londres que le président du Board of Trade a décidé de créer un département spécial, qui aura pour mission de favoriser la fabrication de couleurs chimiques et de réglementer cette fabrication, dans les limites des besoins actuels.

Diminution des importations à New-York.

Amsterdam, 22 juin. — Le «Telegraaf» apprend de New-York que les importations du port de New-York, pendant le mois de mai, se sont élevées à 118,850,000 dollars, contre 126,801,000 dollars en avril et 147,931,000 dollars en mars. Les principales raisons de la diminution des importations sont la guerre sous-marine, la rareté du tonnage, la réduction de la production des fabriques, par suite de l'impossibilité de recevoir des matières premières à suffisance, et la crise de la main d'œuvre.

Les sujets américains hostiles.

Berne, 20 juin. — On annonce de New-York au « Progrès de Lyon » qu'il y a actuellement aux Etats-Unis, d'après le recensement officiel, 4 millions 662,000 sujets hostiles à l'Entente.

Les relations russo-japonaises.

Stockholm, 21 juin. — La presse de Moscou annonce que les quatre missions militaires se trouvant en Russie ont été avisées télégraphiquement par l'ambassadeur japonais à St-Pétersbourg et ont quitté en toute hâte la Russie.

Arrestation de Martinie.

Berlin, 22 juin. — L'ancien conseiller d'Etat Martinie, d'Arras, qui habitait à Genève depuis le début de la guerre, a été arrêté à Nice au moment où il expédiait pour environ 50,000 francs de valeurs par la poste. Ses bagages contenaient d'autres valeurs. Celles-ci avaient été cachées dans les caves de Péronne, pendant l'occupation allemande. Il prétend les avoir achetées d'un millionnaire qui les aurait reçues de braves gens.

Les incidents de Genève.

Genève, 21 juin. (Ag. Télégr. Suisse.) — Les consulats généraux allemand, austro-hongrois et turc ont été, jour et nuit, l'objet de la surveillance de la police. Mercredi, aucune manifestation n'a eu lieu.

La conférence de Zimmerwald à Stockholm.

Copenhague, 22 juin. — Les collaborateurs du « Politiken » ont eu un entretien à Stockholm avec le nouveau secrétaire de la Conférence de Zimmerwald, M. Neermann, qui leur a déclaré que la Conférence de Zimmerwald sera transférée de Berne à Stockholm, parce que la conférence socialiste organisée par Camille Huysmans et Branting ne semble pas devoir donner de résultats. La Conférence de Zimmerwald siègera quatre jours avant la conférence socialiste, convoquée par le Conseil des ouvriers et des soldats, et qui durera du 28 juin au 8 juillet. La Conférence de Zimmerwald s'emploiera à l'établissement d'une paix à tout prix.

LES EVENEMENTS EN GRECE.

Londres, 21 juin. (Reuter.) — On mande d'Athènes au « Daily Mail », à la date du 19 juin, que le Conseil des ministres a décidé de constituer un collège composé de deux délégués du gouvernement d'Athènes et de deux délégués du gouvernement provisoire de Salonique, pour délibérer au sujet de la réorganisation de la Grèce. En cas de divergences d'opinions, un délégué nommé par le commissaire supérieur décidera. Le roi Alexandre s'est retiré dans sa villa de Keffissia. On y voit la preuve qu'il ne désire pas entrer en scène avant que la situation ne soit assurée par une décision propre de [illegible].

Berlin, 22 juin. — D'Athènes au « Petit Journal » : L'entrée de quelques vénizélistes au sein du cabinet Zaimis est considérée comme le premier pas vers la convocation d'une Chambre constituée sous le ministère de Venizelos, destinée à être dissoute ultérieurement.

L'avenir de la Grèce.

Les journaux bâlois apprennent de Londres que M. Balfour a déclaré à la Chambre des Communes que les puissances protectrices se sont engagées par traité à maintenir la monarchie grecque.

Le roi de Grèce quitte Lugano.

Lugano, 22 juin. — La famille royale de Grèce a quitté cette ville par train spécial ; elle se rend à Thoune ; il n'y a pas eu d'incidents.

L'Allemagne ne peut être affamée.

Berlin, 21 juin. — Le « Morning Post » du 13 juin reproduit les impressions d'un neutre qui a séjourné récemment en Allemagne :

« Je dois faire ressortir particulièrement que *l'Allemagne ne peut être affamée*. J'y ai été plusieurs fois depuis l'explosion de la guerre, et je puis déclarer en toute conscience que les gens ne semblent ni plus maigres ni moins bien portants qu'il y a deux ans. Un neutre qui visite l'Allemagne est d'abord disposé à croire que l'Allemagne est à la veille de la famine. Mais il s'habitue bientôt aux nouvelles conditions vitales et reconnaît qu'on peut se suffire avec les rations allemandes. Je crois que l'Allemagne produit en ce moment suffisamment de vivres pour se protéger contre la famine et qu'elle aura suffisamment de vivres à l'avenir. L'Angleterre doit donc, si elle veut vaincre l'Allemagne, compter exclusivement sur son armée de terre et non pas sur le blocus. »

Tremblement de terre dans le Wurtemberg.

Stuttgart, 21 juin. — Cette nuit, vers 1 h. 10, une violente secousse sismique a été constatée ici ; elle fut suivie d'un violent ouragan qui réveilla les habitants. A Constance, la secousse se dirigeait de l'ouest vers l'est et était si forte qu'elle fit osciller les meubles dans les appartements. A Aalen, Heidenheim, Ellwangen et Ulm, une triple secousse fut ressentie. A Constance, le tremblement de terre dura de 3 à 4 secondes et fut précédé d'un fort grondement souterrain ; la secousse se dirigeait du sud-est vers le nord-ouest. Les habitants effrayés par le fort mouvement ondulatoire s'enfuirent en partie dans la rue. On ne signale aucun accident. La secousse fut remarquablement moins violente que celle du 16 novembre 1911.

Le mouvement séparatiste en Russie.

Stockholm, ff22 juin. — La réunion des Zemstvos, convoquée à Perejaslaw, dans le gouvernement de Poltawa, au sud-est de Kieff, a proclamé la république et a nommé Chystaloff Rossoff dictateur. Celui-ci a institué un tribunal martial et publié des édits ordonnant de réprimer par la force toute tentative de résistance. Smitoc, du Conseil des ouvriers de Kieff, qui avait été chargé d'obtenir la réunion de la république nouvelle à la Russie, a été mis en état d'arrestation. Le même sort fut réservé à la députation du gouvernement provisoire, qui avait voulu dissoudre la république.

On mande également de Stockholm que le mouvement séparatiste s'accentue de plus en plus en Ukraine. Les soldats ukrainiens refusent unanimement de retourner au front aussi longtemps que Kerenski n'aura pas institué des régiments purement ukrainiens.

Est-ce la rupture?

Copenhague, 21 juin. — On mande d'Haparanda au « Berlingske Tidende » : Le bureau télégraphique finlandais annonce que non seulement les ambassadeurs anglais et français ont quitté St-Pétersbourg, mais qu'une rupture ouverte entre les Alliés était imminente. Cette nouvelle est confirmée par le journal finlandais « Karjala » et déclare que ces bruits émanent de source autorisée de St-Pétersbourg.

L'insécurité à Tomsk.

Londres, 22 juin. — L'Agence Reuter apprend de Pétrograd que l'état de siège a été proclamé à Tomsk, à raison des nombreux assassinats et vols commis par les prisonniers libérés, les insoumis et les anarchistes armés. On dit qu'un complot s'organisant pour piller les banques et les magasins, et pour en tuer les directeurs, plus de 1,500 gradés ont été arrêtés de nouveau. Ils ont offert de la résistance ; une vingtaine de personnes ont été tuées et un grand nombre d'autres blessées.

Les effets de la guerre sous-marine.

Lugano, 21 juin. — Les effets de la guerre sous-marine se font sentir d'une manière très sensible pour l'industrie française des munitions. Les grèves ouvrières, tant en province qu'à Paris, ont revêtu un caractère réellement sérieux. Par suite de la grève, du manque de matières premières de toute nature et des effets de la guerre sous-marine, la grande fabrique de munitions que Peugeot voulait ouvrir dès le printemps, n'est pas encore prête. Une grande partie des machines commandées pour l'Amérique ont été coulés en cours de route.

Echos et Nouvelles

A Ixelles.

La question de l'unification des traitements pour le personnel enseignant et les employés communaux pour toutes les communes de l'agglomération bruxelloise, est vivement menée par les intéressés. Une délégation du personnel des employés et du corps enseignant d'Ixelles avait été déléguée pour exposer au Collège échevinal leur desiderata au sujet de la répartition des indemnités pour la vie chère et la régularisation des traitements. Le Collège a fait avertir la délégation qu'il ne pouvait la recevoir, mais qu'il engageait le Comité à lui adresser une requête qu'il examinerait et, s'il le jugeait nécessaire, il convoquerait la délégation en une séance ultérieure. A propos de requête, le personnel de police, de la même commune, a adressé au Collège, le 16 avril dernier, une demande tendant à pouvoir bénéficier d'une indemnité pour les heures supplémentaires de service qu'il a fournies depuis le commencement de la guerre au même titre que les employés communaux. Jusqu'ici aucune réponse ne leur a été donnée. (A.)

Un abus scandaleux.

Des agents du railway nous écrivent de Charleroi :

« Dans le « Bruxellois » du 25 février n. 866 et du 11 mars n. 880 de 1917, parurent deux articles au sujet des agents du railway.

Quantité de braves employés se désespèrent de n'avoir pu trouver la plus petite situation rétribuée dans les Comités de ravitaillement où se bousculent trop d'employés de l'Etat qui mangent ainsi à deux râteliers, plusieurs gagnent de la sorte beaucoup plus pendant la guerre qu'avant celle-ci. Car, tout en touchant de la société coopérative d'avances et de prêts un traitement d'attente, ces messieurs passent tous les mois sans scrupule à la caisse du C. N. D'autres, travaillant dans les charbonnages ou ateliers, touchent de gros traitements et reçoivent en plus les secours de l'Etat. Est-il permis de recevoir des salaires d'un côté et de l'autre des secours?

Pour parer à cet inconvénient et donner suite à ces réclamations justifiées, la Société coopérative d'avances et de prêts, patronnée par le Comité National de secours et d'alimentation, rue de la Chapelle, n. 14, Bruxelles, a fait remettre aux agents du ministère des chemins de fer, postes, télégraphes et marine, lors du dernier paiement des fiches. Celles-ci devaient être remplies par chaque agent, en indiquant son traitement avant la guerre ; le montant du secours, son occupation et rémunération.

Or, pour ne pas dépasser leur traitement d'avant la guerre, nombre de ceux-ci renseignèrent sur la fiche, des petits appointements de 25, 30, 35 fr. par mois, d'autres des indemnités de séjour de bureau, frais de trams, de voyages, etc., etc. *(sic et resic)*.

Que la Société coopérative d'avances et de prêts, rue de la Chapelle, n. 14, ou à son défaut, l'autorité allemande, fassent cesser dans le plus bref délai cette scandaleuse injustice. »

La distribution du beurre à Uccle.

La vente du beurre a marché plus rapidement à Bruxelles et dans certains faubourgs, qu'à Uccle, par exemple. Jeudi matin, quand pour la quatrième fois nous y arrivons à 10 h., il y avait déjà une file considérable de clients attendant leur tour. Dans les rangs des gens revenaient comme nous pour la quatrième fois. Les cartes données aux retardataires étaient, dit-on, sans valeur, et pour les contenter, à 11 h. 35, soit après une bonne heure et demie, nous sommes enfin servis. Les paquets sont faits et pesés d'avance, une balance, dit une affiche, est à la disposition du public pour vérifier si le poids exact y est. Mais tout le monde excédé d'avoir attendu, ne songe qu'à partir au plus vite.

A Molenbeek, cette semaine, une dame fit — cette fois c'était chez un négociant affilié, — repeser sa ration : il lui manquait 20 grammes. *Donc les fraudes sont possibles*, du moins chez les négociants qui distribuent le beurre à ceux qui ont renoncé à la graisse. (Encore une chinoiserie et une injustice, car il faut dans tout ménage l'un et l'autre).

A Uccle, M. G., le sympathique caissier du magasin communal, où avait lieu jeudi cette distribution, la dernière (on avait enfin renoncé à la cave si peu propre à cet usage), M. G., donc, disait carrément devant nous aux gens mécontents d'avoir perdu tant de temps : « Si c'était le magasin communal qui faisait cette distribution, vous seriez déjà tous partis, et il y a longtemps que ce serait fini ! »

Oui ! la vraie solution, la seule, c'est de faire distribuer le beurre avec le reste des denrées, le même jour et en même temps, par les magasins communaux. Quand donc, l'autorité, induite en erreur, se décidera-t-elle à le comprendre et à supprimer à la Ligue son *privilège inutile et abusif et son monopole ABSOLUMENT INJUSTIFIE ?* *Guy d'Alta.*

FAITS-DIVERS

ARRESTATIONS. — La police vient d'arrêter les auteurs du vol commis dans les caves de la taverne L..., rue des Croisades. Ce sont G... Joseph et D... Louis, de la rue Haute. (A.)

VALEURS FRAPPEES D'OPPOSITION. — Deux obligations de l'emprunt de Bruxelles 1905, série 116524 n. 9 et 11 ; 2 obligations de Gand 1896, série 20814 n. 6 et série 8447 n. 4. (A.)

TOUJOURS LES FAUX POLICIERS. — La police de Saint-Gilles vient de recevoir le signalement de deux individus qui se sont présentés au domicile de M. O..., rue de Danemark, sous prétexte qu'ils étaient chargés de pratiquer une perquisition parce qu'il avait été dénoncé comme cachant chez lui des objets suspects. Or il a été constaté que ces individus, qui se disaient policiers, étaient de vulgaires voleurs. (A.)

LES FALSIFICATEURS A L'ŒUVRE. — Le service de surveillance des denrées alimentaires institué parmi le corps de police de Molenbeek, a perquisitionné hier dans un grand nombre de magasins de la commune. De nombreux échantillons de produits divers ont été saisis, mais les opérations — faites à l'improviste — ont porté surtout sur le lait et la chicorée, dont assez bien de spécimens ont été reconnus frélatés ou falsifiés.

Un échantillon de chicorée ne renfermait même aucune parcelle de ce produit et était composé uniquement de pulpes de betteraves brûlés et séchés ! (A.)

UNE SCENE DE FAMILLE. — P... Louis, serrurier, ch. de Haecht, avait quitté sa femme, il y a quelques jours après une querelle. Pris de remords, il était revenu hier, mais sa femme ne voulut plus le recevoir. Furieux, P... se mit à briser le mobilier ; il fut là-dessus roué de coups par les membres de la famille de sa femme qui étaient venus à son secours ; l'un de ceux-ci lui porta sur le crâne un coup à l'aide d'une bouteille qui s'est brisée et dont les éclats de verre sont entrés dans le cuir chevelu. Il a fallu l'intervention d'un médecin. (A.

LES VOLS A BRUXELLES. — Mme Alice Lambotte, qui s'était rendue au marché aux fruits, a été délestée de sa sacoche renfermant son portefeuille contenant 105 fr.

— La nuit dernière on a brisé à coups de pierre la caisse-montre fixée à l'étalage du magasin de Mme Julienne H..., chaussée d'Ixelles et on en a enlevé une grande quantité de cols, etc.

— La nuit dernière, dans un magasin de la rue de la Régence, on a enlevé au préjudice de Mme Leriau, rue de Nancy, trois pièces d'étoffes de laine en damier, une pièce de drap noir et d'autres pièces d'étoffe ainsi qu'un colis de fils à coudre.

— Avant-hier, un soi-disant Jean Debecker, employé d'hôtel, vint louer une chambre garnie chez Mme D..., rue Josaphat, à Schaarbeek. Cet individu a profité de l'absence de la locataire principale pour disparaître avec le mobilier.

— Hier après-midi des cambrioleurs se sont introduits chez les époux V., rue du Cadran. Ils ont fracturé et fouillé tous les meubles et ont enlevé 600 fr., deux portefeuilles renfermant de l'argent, de l'argenterie, une paire de jumelles et une quantité d'autres objets. (A.)

DANS LA GUEULE DU LOUP. — Depuis quelques jours des individus se présentent dans les maisons pour vendre des pommes de terre ; ils se font verser une partie du prix convenu, puis on ne les revoit plus. Une jeune fille s'était présentée ainsi chez M. l'agent spécial Boignard à St-Gilles. Celui-ci l'arrêta et l'amena au poste. C'était V... Louise, qui s'était évadée d'une école pénitencière. (A.)

SAISIE DE FARINE. — *Deux arrestations.* — Hier soir M. l'officier de police Bollen, de Forest, avait été prévenu que trois individus déchargeaient de la farine rue de Canada. Il se rendit sur les lieux accompagné de plusiers agents et découvrit dans la maison désignée 10 sacs de farine qui venaient d'y être déposés. Les trois individus furent arrêtés ils refusèrent de faire connaître la provenance de la farine.

Des perquisitions furent pratiquées au domicile des trois individus arrêtés. On découvrit encore plusieurs sacs de farine chez Z..., rue de l'Eglise, à Jette et chez B..., rue Geefs, à Schaarbeek. Chez le troisième individu, C... Prosper, on a découvert 16 sacs de farine. Cet inculpé a chez lui un four à cuire, il faisait le trafic en grand. M. Bollen a saisi 2,500 kil. de farine qui a été remise au C. N. (A.)

CONTE DU « BRUXELLOIS »

LA VACHE

Sur la grande place du village, absolument déserte, en cette matinée dominicale, où tout le monde se trouvait à l'église pour entendre le sermon de monsieur le curé sur ce thème suranné : « Aimez-vous les uns les autres ! », alors que les grondements sourds et menaçants du canon lointain venaient rappeler à tous qu'en réalité, à l'heure actuelle, la fraternité humaine consistait à se massacrer mutuellement, une seule boutique se trouvait ouverte : c'était celle de maître Gigot, le seul boucher, à cinq lieues à la ronde.

Sur le seuil de son échoppe, vide de toute marchandise, Maître Gigot, les bras croisés sur sa robuste poitrine, en bras de chemise, sa bouffarde entre les dents, semblait scruter d'un regard sombre l'horizon très borné qui s'offrait à ses yeux de bouledogue hargneux. Il n'avait pas l'air content, Maître Gigot, mais pas content du tout...

Soudain, il poussa un soupir de soulagement, qui fit entrebâiller sa chemise de cotonnade rose, laissant apparaître le velu de son vaste poitrail de « fauve » humain.

— La voilà tout de même, cette sacrée vadrouille ! grogna-t-il entre les dents.

Au même instant, débouchait sur la place publique, venant d'un rue adjacente, un jeune garçon d'une vingtaine d'années, qui s'avançait d'un pas alerte, en sifflotant un air à la mode, dans la direction de Maître Gigot.

Celui-ci du plus loin qu'il aperçut le jeune homme, l'interpella :

— Que le bon Dieu te bénisse, et que le diable t'emporte, Valentin... Dépêche-toi, cré nom de nom, voilà trois heures que je t'attends, Valentin !

Le patron boucher exagérait un peu, — un peu beaucoup même. Mais Valentin devait y être habitué, car cette interpellation intempestive ne le fit pas sourciller et il continua son petit bonhomme de chemin, sans le moins du monde accélérer son pas. Maître Gigot, qu'une impatience insolite talonnait visiblement, trépignait sur le seuil de sa maison, sans que cela parut impressionner le moins du monde son commis qui finit par le saluer d'un cordial : « Bonjour, patron ! », dès qu'il fut arrivé à quelques pas de lui.

— Ah ! tu ne te la fouines pas, ma parole. Vous êtes tous les mêmes !... On voit bien que vous n'avez pas de soucis... Tu n'aurais pas pu arriver plus tôt, sacripant ?

— Mais, patron... fit Valentin avec un geste éloquent, en désignant les étalages et l'intérieur de la boutique absolument pleine de vide, — à quoi bon ?

— Oui, moque-toi encore !... Manquait plus que ça !... Je le sais fichtre bien que je n'ai plus rien à vendre et que je n'ai pas besoin de toi... Ou plutôt justement, pour cette raison, j'ai besoin de toi !... Tu es de nouveau aller rouler ta bosse là-bas, dans les guinguettes, avec les filles, je parie ?

— Oh patron ! peut-on dire !... protesta Valentin avec l'air d'un brave petit jeune homme auquel on aurait donné le Bon Dieu sans confession. Ce n'est pas dans mes habitudes...

— C'est bon, c'est bon ! grommela Maître Gigot. Mais c'est pas de ça qu'il s'agit... Mais de bien autre chose... Il nous faut de la viande pour demain matin, — tu entends, Valentin ? Il en faut, et c'est toi qui en procureras, — sans ça...

Le geste de menace du patron en dit long sur la portée de ce : *Sans ça*, prononcé d'une voix sonore.

— Mais, patron, observa Valentin un peu déconcerté, vous savez bien qu'on aurait beau battre tout le pays à vingt lieues à la ronde, qu'on ne trouverait plus seulement le poil de la queue d'une vache dans les étables... Tout a été vendu à ceux de Bruxelles, qui sont venus le chercher, en payant le prix fort...

— Que le diable les emporte, ceux de Bruxelles et... d'ailleurs, hurla le patron, hors de lui à l'évocation de cette triste réalité, — qu'ils aillent au fin fond des enfers. Mais je... m'en fous, tu entends, Valentin ; il me faut, pour demain matin, de la viande, et c'est toi, Valentin, qui me la procureras, sans ça, tu entends encore, tu peux faire tes cliques et tes claques, et toute le camp au fin fond des enfers aussi, avec les Bruxellois...

— Enfin, soyez raisonnable, patron, hasarda Valentin.

— Il n'y a pas de raison qui tienne... Et puisque tu es si mal renseigné, — ou plutôt puisque tu prétends l'être, — j'vais te dire où il y en a, de la viande, et où tu peux, où tu dois en chercher ; chez la mère Trottebas !...

— Jésus-Marie !... s'exclama Valentin en se signant. Vous n'y pensez pas !... La plus belle et aussi la seule vache restée dans le pays. Vous n'y songez pas, patron !... Elle se ferait tuer, la vieille, plutôt que de céder sa vache, même au poids de l'or...

— Baste !... Assez, Valentin !!... Tu vois bien que tu savais !... Eh bien, mon gaillard, il me faut, pour demain matin, la vache de la mère Trottebas... Tire ton plan... va la chercher, et ne reviens pas sans, car, parole de moi ! je te fous à la porte avec tout le déshonneur dû à ton rang, si tu ne me ramènes pas la vache... Et alors, il ne te faudra plus jamais, au grand jamais, te remontrer à mes yeux, sans ça je te hache comme de la chair à saucisses !

Valentin voulut formuler encore quelques objections, mais son irascible patron ne lui en laissa pas le temps, le foudroyant par cette impérieuse et lapidaire recommandation :

— Fous le camp, que je te dis, et reviens pas sans la vache !...

. . . . . .

Valentin s'en fut, assez penaud, à travers la grand'place déserte, sans trop songer où il allait d'ailleurs. Ah ! fichtre, oui ! il le savait bien, que la mère Trottebas avait une vache, une vache superbe même. Mais il n'ignorait pas non plus que la vieille, avec laquelle il était d'ailleurs dans d'assez bons termes d'amitié, rapport à sa fille Eulalie, qui semblait faire de l'œil au gentil Valentin et qui l'arrêtait chaque fois au passage pour tailler un brin de bavette, aurait plutôt cédé la prunelle de ses yeux que cette robuste laitière, dont elle n'avait jamais, à aucun prix, consenti à se séparer. Alors, quelle chance pouvait-il avoir de réussir, lui, là où tant d'autres avaient échoué avant lui ?...

Ce qui le chagrinait, c'était la farouche résolution de Maître Gigot, de le flanquer à la porte. C'était une bonne maison que la sienne, et il y avait une bonne place de tout repos. On mangeait bien, et on ne se la foulait guère... Valentin poussa un gros soupir de découragement et continua son chemin droit devant lui, au petit bonheur.

Tout à coup, il s'entendit appeler.

— Hé, te v'là ! fieu ?... Tu fais ta balade dominicale ?...

Valentin eut un soubresaut. Il avait reconnu la voix de la mère Trottebas et, en levant la tête, il s'aperçut brusquement qu'il se trouvait devant la maisonnette de la vieille.

— Bonjour, maman Trottebas ! fit-il, l'air toujours préoccupé.

La vieille était assise dans son jardinet, devant sa porte, tricotant une paire de gros bas noirs, tandis qu'un gros matou noir et blanc ronronnait à ses pieds chaussés de rudimentaires sabots.

— On dirait que c'est un fait exprès ! murmura Valentin. Me v'là devant sa porte... Bah ! après tout, si j'essayais ?...

Il prit son air le plus aimable et son sourire le plus séducteur et, s'approchant de la porte à claire voie du jardinet, contre laquelle il s'accouda, il engagea résolument la conversation avec la mère Trottebas qui, de ses petits yeux de mégère, coulait vers le jeune homme un regard indéfinissable.

C'est qu'elle avait toujours caressé un rêve, la vieille, — celui de marier un jour son Eulalie, une rouquine laide à faire peur, un peu bancale et négligée comme la pire des souillons, avec le séduisant garçon boucher. Aussi, elle qui était toujours si rébarbative envers tout le monde, se montrait-elle d'habitude d'une amabilité presque exagérée à l'endroit de Valentin.

Celui-ci, que la mission qu'il se résignait à assumer ne rassurait qu'à demi, scruta d'un regard rapide les alentours, comme pour se rendre compte s'il n'y avait pas d'oreilles indiscrètes aux écoutes. Il lui sembla vaguement entrevoir, par la fenêtre à moitié ouverte de la cuisine, la tignasse rousse et la face grelée de cette souillon d'Eulalie. Mais il n'en était pas bien sûr ; ce pouvait bien, au demeurant, n'être qu'une suggestion visuelle. Mais, par contre, ce qu'il vit fort distinctement, ce fut la silhouette rebondie, pansue, bien en poil, de la vache à la mère Trottebas, qui se prélassait béatement dans un petit enclos herbeux adjacent et semblait jouir, sans le moindre souci, de tous les bienfaits de l'existence. Et cette vue redonna courage à Valentin.

(A suivre.)

LES TRIBUNAUX

Un Scandale à Etterbeek

A propos d'un Acte de Banditisme

La loi sur la protection de l'enfance.

La traite des blanches.

Un acte d'une rare gravité vient de faire découvrir des faits qui jettent un jour lamentable sur la moralité de certains jeunes gens du monde « chic ». Dimanche dernier, rue de Mot, à Etterbeek, l'agression brutale contre une vieille dame attirait l'attention des voisins et de la police.

On se précipita sur les lieux du délit. Un homme dont on ne put déterminer l'âge ni l'identité, s'acharnait sur sa victime, voulait la bâillonner, menaçait de la tuer et cela dans l'intention de la voler. Surpris en flagrant délit, le malandrin fut trouvé porteur d'un appareil de cambrioleur, d'une arme; on eut aussi pas mal de peine à l'identifier, car il était grimé avec un art consommé.

En le fouillant, on découvrit des papiers donnant des indications bien précises sur la bande pour laquelle il opérait.

Le voleur, en effet, âgé de 20 ans à peine, faisait partie d'un groupe d'invidus qui se retrouvent habituellement dans une maison borgne, fréquentée par des jeunes gens et jeunes filles de 16 à 20 ans, appartenant à de très bonnes familles bruxelloises, très honorablement cotées dans leur milieu.

L'enquête n'a pas dit son dernier mot, mais déjà le scandale s'annonce comme extraordinaire. Plusieurs arrestations sont opérées, d'autres sont décidées. On attribue à cette bande, le départ furtif de chez elles de plusieurs jeunes filles, subitement disparues du domicile paternel et parties sans laisser de trace.

Lundi dernier, une malheureuse mère clamait sa détresse dans les couloirs du palais de justice. « Ma pauvre fille, jolie fille, mais assez simple d'esprit, âgée de 22 ans, partie de chez moi, depuis trois jours! Toutes les recherches faites jusque là avaient été vaines! » Et la pauvre mère s'affolait à l'idée qu'on avait pu mettre son enfant à mal! Cet incident se rattache-t-il à l'affaire de la bande? c'est ce que la suite nous révélera sans doute.

Toujours est-il que dans ledit lupanar bruxellois se déroulaient des scènes monstrueuses, dignes des temps de miss Carpette ou d'autres événements non moins scandaleux.

Cet événement, dont on reparlera, attire l'attention sur la juridiction nouvelle établie, en Belgique, peu de temps avant la guerre : le tribunal des enfants et dont on parle peu — trop peu — à notre sens.

Le juge des enfants a un pouvoir immense, on lui donne le pouvoir de décider du sort de la jeunesse jusqu'à l'âge de 18 ans. C'est donc devant lui que comparaîtront vraisemblablement la plupart des sinistres bandits : violateurs de filles, voleurs, assassins, débauchés précoces qui faisaient partie de la bande en ce moment pincée, ou sur le point de l'être jusqu'au dernier complice; la grande majorité des individus arrêtés n'auraient en effet pas 18 ans accomplis.

Sa justice souveraine dira donc si ces individus légalement irresponsables, doivent ou ne doivent pas être remis à leur famille, comment il y a lieu de les reclasser socialement.

Et tout cela se décidera dans un huis-clos pas absolu — ce serait contraire à la constitution — mais dans une atmosphère de discrétion qui équivaut en fait à laisser ignorer du public et des intéressts les sanctions prises contre les coupables et les mesures décrétées pour éviter le retour d'aussi regrettables forfaits.

Le « Bruxellois » est très féru de la vieille devise verviétoise « *Publicité, sauvegarde du peuple!* » Il ne cesse de la dire et de la redire. La publicité évite en réalité toutes les suspicions, permet le contrôle de l'opinion publique, est un avertissement sérieux pour tous les candidats au crime.

Sans doute, la publicité des audiences à de mauvais côtés; elle engendre, dit-on, l'orgueil de mal faire chez les âmes dévoyées, elle empêche la justice tutélaire et paternelle du juge des enfants, elle effarouche la modestie des membres des Comités de patronage. Nous avons entendu cent fois ces turlutaines et autres clichés de phraséologie sentimentale.

Nous répondons : La loi de 1912 est nouvelle, n'a pas fait ses preuves, est appliquée par des juges *sans formation préalable*, puisqu'ils n'ont que la jurisprudence étrangère pour les guider. Rien que leur bon cœur et leur bonne volonté ne les désignait pour cette *mission* nouvelle et délicate entre toutes, d'éduquer l'enfance et la jeunesse coupable.

Le Parlement a, par hasard, compris les écueils de cette loi, vingt fois remise sur le métier et qui rencontra des oppositions, sérieuses, loi excessive à maints égards. Il eut peur de son application et réclama un rapport annuel sur l'application de la loi.

Ce rapport eût fait connaître et les lacunes de la loi — il y en a d'évidentes — et les vices d'une organisation complètement nouvelle et qu'on ne pouvait faire parfaite du premier coup.

La guerre est survenue et *de rapport il n'y en a jamais eu*, le contrôle — que le Parlement s'était expressément réservé — n'a jamais été exercé! Et on continue de juger en *catimini* et les bandes à la Miss Carpette continuent leurs exploits plus scandaleux que jamais. (B.)

COUR DE CASSATION. (Section Civile). — *Le maquis de la procédure.* — Audience du 21 juin. — Nous avons rendu compte, le 11 juin dernier, du long procès engagé par un sieur Dubuisson, en 1903, contre le charbonnage inculpé de lui avoir causé involontairement des coups et blessures ayant entraîné une incapacité de travail. Ce procès était en cours quand Dubuisson mourut. La veuve reprit l'instance et obtint une indemnité de 1,000 fr., mais engagea un second procès basé cette fois, sur l'homicide involontaire. La Cour suprême vient de solutionner le conflit judiciaire qui s'éleva à cette occasion. La prescription devait-elle se compter à dater de l'explosion, cause initiale de l'accident, ou à dater de la mort qui avait été la conséquence directe de la dite explosion? Si la seconde hypothèse était admise, le procès de la veuve et des enfants, engagé en 1909, était recevable, sinon ils devaient être déboutés pour motif de prescription.

L'arrêt décide que la prescription civile dépend intimement de l'action publique. Or, celle-ci est née le jour de l'accident est est prescrite par six ans au maximum. Le pourvoi en cassation est donc rejeté contrairement à l'avis du ministère public. (B.)

A LA COUR D'APPEL DE BRUXELLES. — Audience des 21 et 22 juin. — J... Pierre avait été condamné à Anvers pour bris de clôture à 8 jours et 26 fr. La Cour acquitte. — G... Antoine, pour cel frauduleux, avait été condamné à Anvers à 4 mois et 50 fr. La Cour acquitte. — V... Corneille, V... Jacques et De R... Charles, pour vol, avaient été condamnés à 50 fr. ou 15 jours. La Cour acquitte. — H... Henri, pour blessures par imprudence, avait été condamné à 50 fr. ou 15 jours. La Cour confirme. — B... Ferdinand, De D... Michel et V... François, pour vol, avaient été condamnés chacun à 3 mois et 26 fr. La Cour confirme mais accorde un sursis de 5 ans. — Sch... Jean-Bapt., pour recel, avait été condamné à 3 mois et 26 fr. La Cour confirme. — V... Adolphe, R... Martin et Van N... Nicolas, pour vol, avaient été condamnés chacun à 3 mois plus 26 fr. pour le 2e. La Cour réduit les peines à 1 mois et 26 fr. pour le 1er et 3e et à 1 mois et 52 fr., avec sursis de 5 ans pour tous les prévenus.

— Pour bris de clôture, le tribunal de Louvain avait condamné St... Jean à 41 francs ainsi que St.. Pierre; E... François Ferdinand à 63 fr. et Sch... Auguste; J... Pierre avait été acquitté. La Cour confirme. (B.)

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BRUXELLES. — *L'affaire du double empoisonnement par la strychnine.* — Audience du 22 juin. (7e chambre.) — Mtre Parisel, avocat de la partie-civile discute l'infaillibilité que le premier prévenu Lambotte prétend avoir; il déclare au tribunal que devant les remarquables rapports des experts du parquet, il faut condamner. M. Lambotte se présente comme coupable, mais il est excusable humainement; il aurait dû, dit la partie-civile, au moins avoir de la pitié pour ses victimes, mais il se présente ici comme un prévenu ordinaire; malgré les dires de Lambotte, c'était pour faire plaisir à M. le docteur André que l'on exécutait ses ordonnances. Ceci fait l'objet de vives critiques de la part de l'honorable avocat. Lors de la descente sur les lieux, les livres ont prouvé que tout le personnel administratif se fournissait à l' « Optima ». Le prévenu dit qu'il n'est plus pharmacien. Naturellement, c'est un commerçant et un dangereux même, déclare Mtre Parisel. Aussi, dit le prévenu, avait-il la confiance du monde médical.

Ensuite il en vient à la déposition des témoins qui sont venu dire que le prévenu n'a pas découvert toutes les spécialités que l'on fabriquait à l' « Optima »; quelques-unes venaient d'Amérique et un nom nouveau était donné, il fallait aussi remplacer les spécialités étrangères qui ne viennent plus actuellement dans le pays. L'incurie est complète, les preuves sont d'ailleurs dans le dossier, et il y en a deux. « Je suis infaillible, dit le prévenu, ainsi que tous ceux qui ont travaillé chez moi ». Chimiste vous n'avez pas su imiter convenablement les produits étrangers, vous ne veniez même pas tous les matins et l'armoire aux poisons que devenait-elle pendant ce temps; la clé a pu trainer pendant que vous vous promeniez dans votre jardin. L'honorable avocat s'occupe alors de la constitution de la société « Optima » où il n'y avait, dit-il, aucun versement fait à la constitution, comme apport un terrain; l'on créa des actions que l'on plaça chez les docteurs, le capital de 750 mille francs a été placé de cette façon, puis par la suite l'on porta le capital à un million, en 1915-16 l' « Optima » a donné un dividende aux actions et aux parts de fondateurs, tout cela parce que Lambotte et Cie avaient un gros paquet de titres, tout cela avec une organisation mal faite, sans avoir rien apporté comme apport, un personnel minime et deux cadavres.

L'honorable avocat critique les rapports des experts, Delange et du docteur Jacques; il compare les rapports des experts du parquet avec ceux de ces messieurs et discute point par point les conclusions; les experts de l'accusation ont été des plus affirmatifs. Dans ce procès l'on trouve qu'il y aurait un assassin, un homme jaloux, probablement un concurrent jaloux, voilà ce que vous prétendez; votre système ne tient pas debout; ce que vous dites qu'une personne quelconque a changé les cachets, vous ne vous doutez pas que 25 grammes de strychnine peuvent tuer 1,200 hommes.

Nous demandons 300,000 fr. de dommages et intérêts; vous ne vous doutez pas des souffrances morales du docteur André; c'est un homme qui n'ose même plus toucher la main du docteur qui a touché le cadavre de sa femme.

Je ne veux pas de votre argent, car je donnerai la somme que j'obtiendrai pour soulager les malheureux. Voilà pourquoi je demande votre condamnation et des dommages et intérêts.

M. Raquez, substitut du procureur du roi répond quelques mots à la plaidoirie de Mtre Frisson et se rallie à celle de Mtre Parisel.

Mtre Jaspar, l'un des défenseurs, reprend les principes élémentaires du droit; il dit qu'il n'a rien à prouver. C'est au ministère public et à la partie civile de le faire; le moindre doute que vous pouvez avoir, c'est l'acquittement. Vous devez, M. le procureur du roi, prouver la mort par empoisonnement, la responsabilité complète, et défaut de prévoyance. L'honorable défenseur explique longuement ce que c'est qu'il entend par ces faits à prouver. L'audience est levée à 1 heure. (B.)

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BRUXELLES. — Audience du 22. — 9e chambre. — De B... Jeanne, pour adultère et Van C... Paul, pour complicité: à chacun 15 jours. — W... Albert, pour entretien de concubine: 15 jours. — S... Marie, pour adultère et O... Joseph, pour complicité: la 1re 15 jours; le 2e 1 mois. — O... Joséphine, pour adultère, 15 jours; V... Joseph, pour complicité, 1 mois. — De B... Jeanne, pour adultère: 1 mois; D... Louis, pour complicité: 3 mois. — J... Raymond, pour outrage, rébellion, coups à la police; il est en état de récidive légale: 2 mois, 15 jours, 126 fr. ou 1 mois et 8 jours. — De K... Fidèle, pour vol au préjudice du comte de Ribeaucourt: 15 jours avec un sursis de 3 ans. (B.)

Chronique Théâtrale

A LA GAIETE. — *Théodore et Cie*, vaudeville en trois actes de MM. Nancey et Armont.

Voilà un vaudeville vraiment amusant et ingénieusement machiné, avec une logique dans l'invention qui ravit et surprend par son à-propos. On connaît la trame : Adrienne Chéverol a un amant, Malvoisier, qui perd le portrait de sa maîtresse chez le mari de celle-ci, ce qui le perdrait lui-même, sans le général Théodore, qui est agent d'affaires, qui le sauve en faisant passer la femme adultère pour Gaby Printemps, une « acteuse » de la Scala. Le mari, après des péripéties étourdissantes et extravagantes, est si magistralement roulé qu'il paie à dîner à tout le monde et n'y voit que du feu.

Ce vaudeville est vraiment joué avec un brio extraordinaire qui vaut à toute la troupe un succès considérable.

En tête il faut citer M. Nèles qui a composé le rôle de *Théodore*, le *deus ex machina* de tout l'imbroglio, avec une maîtrise sans pareille, aidé en cela par M. Bertal, l'excellent acteur, qui campe un *Clodomir* fort réjouissant et pourvu d'un culot invraisemblable. M. Railly fait un *Chéverol* fort adéquat et d'allure très juste, pendant que M. Dubergy donne à l'amant *Malvoisier* le relief voulu d'amoureux point brave du tout. Mme Magda, toute en nerfs, est une *Adrienne* trépidante et décidée qui danse et chante comme une étoile de music-hall. Elle a eu tous les honneurs de la soirée avec M. Nélis. Les autres personnages étaient non moins honorablement interprétés.

Bref, ce fut une soirée de fou rire. La pièce est enlevée avec un entrain endiablé. Jamais vaudeville ne fut mieux joué à la Gaîté. — *Frabel.*

Arts, Sciences et Lettres

Salle Giroux. — Samedi, à 3 heures, ouverture du 12e Salon des «Indépendants» auquel participe une série d'artistes originaux dont les œuvres feront sensation. Ce Salon sera ouvert chaque jour de 10 h. 1/2 à 5 h. 1/2.

Le *Studio* clôturera sa brillante série d'expositions par un Salon des « Peintres et Sculpteurs du Nu », qui s'ouvrira aujourd'hui à 3 heures. Voici les noms des artistes exposants: P. Artôt, G. Baltus, H. Binard, F. Baes, M. Beaugniet, J. Colin, M. Chotiau, E. Canneel, Ch.-J. de Lalaing, J. Gouwelcos, F. Gijsen, M. Hess, F. Huygelen, F. Khnopff, M. Lefebvre, C. Montald, V. Mignot, H. Ottevaere, Rainat, Rassenfosse, Juliette Samuel, W. Sauer, G. H. Stevens, W. Thiriar, M. Wagemans, M. Wolfers, Ph. Wolfers.

Ce Salon restera ouvert jusqu'au 8 juillet inclus de 11 à 7 h. (dimanche compris.)

SPORTS

JEU DE BALLE. — *Place Morichar, St-Gilles.* — Dimanche, 24 juin, à 2 h., concours entre: Bruxelles Espoir (Mallé); Petite Suisse (Louis); Bruxelles Steenpoort (Coppin) et Pelote de Parme (Olivier).

HIPPISME. — *Derby Allemand* (125,000 marks, 2,400 mètres), dimanche 24 juin. — Partants et montes probables. Chevaux, 58 kg.; pouliches, 56 1/2 kg.

Chevaux, propriétaires, pédigrees, poids et jockeys :

Ecco (Haras de Graditz) par Gulliver II et Eccola, 58 kg., monté par Oleynik.

Aversion (Haras de Graditz) par Nuage et Antwort, 56 1/2 kg., monté par Rastenberger.

Frohsinn (C. Frohlich) par Saint Maclou et Franzeska, 58 kg., monté par Rupprecht.

Landgraf (R. Haniel) par Louviers et Ladora, 58 kg., monté par Kasper.

Moretto (A. C. v. Weinberg) par Orby et Lovely Morn, 58 kg., monté par O. Schmidt.

Palestro (Haras Mydlinghoven) par Lycaon et Pretty Quick, 58 kg., monté par O. Muller.

Dolman (Baron S. A. v. Oppenheim) par Ard Patrick et Danubia, 58 kg., monté par Ludwig.

Muselmann (Baron S. A. v. Oppenheim) par Saphir et Mirza, 58 kg., monté par Bleuler.

Sigeboto (Haras Weil) par Dark Ronald et Royal Scarlet, 58 kg. (d.), monté par Schlafke.

Ayesha (R. Haniel) par Nuage et Airdrie, 56 1/2 kg., monté par Schlafke.

Henneken (J. Beutler) par Nuage et Habemus, 56 1/2 kg., monté par X...

Nous désignons : *Landgraf, Ayesha, Frohsinn.*

COMMUNIQUÉS des Théâtres et Concerts

BOURSE. — Tous les soirs : Concert symphonique, chants, chœurs, attractions diverses. Location ouverte sans augmentation de prix. Jeudi: *Messaline* avec MM. Ansseau, Danse et Mme Andriani.

BOIS SACRE. — Le succès considérable de l'*Homme Mystérieux* continue à attirer la foule au Bois-Sacré. Dimanche il y aura une dernière matinée de ce drame passionnant.

BONBONNIERE. — *Les Amants de Sazy*, pièce qui fit jadis les plus beaux jours de l'ancien Alcazar, ne manquera pas d'attirer les amateurs de belle comédie. Demain matinée à 4 heures.

FOLIES. — Peu de Bruxellois ne seront pas venus applaudir *Le Joyeux Paysan* où Hiernaux, Du Prez, Charlier, Lermigneau et Lemin apportent tant de bonne humeur communicative.

GAIETE. — *Théodore et Cie* a retrouvé, grâce à sa merveilleuses interprétation, toute sa vogue de jadis. Dimanche à 4 h., matinée.

GALERIES. — *Le Mariage de Barillon*, le nouveau grand succès des Galeries, sera donné deux fois demain dimanche, en matinée, à 4 h. et le soir, à 8 h. 1/4.

MOLIERE. — La première de *Le Dame aux Camélias* s'est déroulée devant une salle archicomble. L'excellente troupe du Molière a remporté un nouveau gros succès. La première matinée aura lieu dimanche 24 juin, à 3 h. 1/2.

NOUVEL ALCAZAR. — *Matuvu fait des béguins, Adèle file un mauvais coton*, une partie de concernt ne comprenant pas moins de dix numéros, voilà le nouveau spectacle de l'Alcazar, dont deux représentations auront lieu demain dimanche.

PALAIS DE GLACE. — Ce soir, à 8 h., *Les Idées de Mme Aubray* avec M. Lambert et la troupe du cercle Comœdia. Demain dimanche, en matinée, *Les Idées de Mme Aubray;* le soir, *Le Voleur.*

SCALA. — Demain dimanche, deux représentations de l'immense succès, la *Revue!* dont la magnifique mise en scène fait vraiment sensation.

WINTER. — *Après moi*, l'œuvre émouvante et passionnée de Henri Bernstein remporte chaque soir le plus légitime succès.

SAMEDI 23 JUIN 1917.

BOURSE. — A 7 h. 1/2, Spectacle varié.
BOIS SACRE. — A 8 h., *L'Homme Mystérieux.*
BONBONNIERE. — A 8 h., *Les Amants de Sazy.*
FOLIES. — A 8 h., *Le Joyeux Paysan.*
GAIETE. — A 8 h., *Théodore et Cie.*
GALERIES. — A 8 h. 1/4, *Le Mariage de Barillon.*
MOLIERE. — A 7 h. 1/2, *La Dame aux Camélias.*
N. ALCAZAR. — A 8 h., Spectacle varié.
OLYMPIA. — A 8 h., *L'Ane de Buridan.*
PALAIS DE GLACE. — A 8 h., *Les Idées de Mme Aubray.*
SCALA. — A 8 h., *La Revue!!*
WINTER. — A 8 h., *Après moi.*
KURSAAL. — De 4 à 10 h., music-hall.
MODERN CINEMA, rue Neuve, de 4 à 10 h.
PANTHEON. — Séance permanente de 3 à 11 h.
VIEUX BRUXELLES. — De 5 à 11 h., Cinéma.
SPLENDID CINEMA. — De 3 à 10 h. (Orchestre.)
BRUXELLES-KERMESSE, 15 et 19, rue des Pierres. — Spectacle varié. 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis, nouveaux débuts.

Etat Civil

BRUXELLES. — Etat civil du 20 juin. — Décès: Benoit Deswarte, employé, 58 ans, ép. Marie Decourtray, r. Pont de la Carpe, 10; Sidonie Lafaut, 75 ans, r. du Lavoir, 31; Edouard Vander Linden, avocat, 78 ans, veuf Levieux, avenue Louise, 445; Catherine Vleck, 76 ans, ép. Jean Thomas, quai à la Chaux, 3; Guillaume Genin, peint., 26 ans, ép. Elisa De Bie, r. Haute, 132; Isidore De Vroey, portier, 45 ans, ép. Gab. Vandendorpe, r. Ad. Lavallée, 15, Molenbeek-St-Jean; Albert De Cuyper, 31 ans, r. Léopold, 103, Laken.

BRUXELLES. — Etat civil du 21 juin. — Naissance: 1 fille.

Décès : Henriette Baude, ouvr. fabr., 18 ans, rue Haute, 221; Jean Jolivet, tann., 30 ans, ép. Van Leemput Jeanne, r. des Tanneurs, 164; Anna Respen, 15 ans, rue 't Kint, 9; Jacques Bellot, 50 a., ép. Jeanne Jaeri, Bd du Nord, 108; Marie Defrancq, serv., 62 ans, vve Leclercq, r. de l'Arbre Bénit, 31, Ixelles; 4 enfants en-dessous de 7 ans.

AVIS DE SOCIETÉS

Sucrerie et Raffinerie d'Embresin

Société Anonyme d'Embresin.

L'administration a l'honneur de convoquer MM. les Actionnaires à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le lundi 2 juillet 1917, à 3 heures de relevée au siège social à Embresin.

ORDRE DU JOUR:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du collège des commissaires;
2. Examen et approbation éventuelle du bilan et du compte profits et pertes;
3. Election statutaire;
4. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires.

Suivant l'art. 29 des statuts, les actionnaires devront déposer leurs actions cinq jours au moins avant la date fixée pour l'assemblée soit au Siége social, soit au Crédit Général Liégeois à Liége, soit au Crédit Tirlemontois à Tirlemont.

Art. 30 des statuts. Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire. Les procurations doivent être déposées au siège social trois jours avant l'assemblée. (23166)

THEATRE MINARD

Société Anonyme à Gand.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 6 juillet 1917, à 7 heures de relevée, 15, rue du Pont Madou, à Gand.

ORDRE DU JOUR:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du collège des commissaire;
2. Approbation du bilan et du compte Profits et pertes de l'exercice 1916-1917.
3. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires;
4. Vote sur la prorogation ou la dissolution de la société;
5. Nominations statutaires ou éventuellement nominations de liquidateurs.

Le Conseil d'Administration.

N. B. — Aux termes de l'article 23 des statuts, les actionnaires seront admis sur production d'une certificat constatant le dépôt de leurs titres, trois jours avant l'assemblée générale, à la Banque de Gand, place d'Armes, 23, à Gand. (23167)

---

8 Feuilleton du *Bruxellois.*

PLIK ET PLOK

par EUGENE SUE.

Et maître Zéli, oubliant qu'il était difficile de l'entendre à deux portées de canon, encourageant de la voix et du geste les matelots qui ramaient à bord Kernok et son compagnon.

Enfin, l'embarcation qu'ils montaient atteignit le brick et aborda à tribord. Maître Zéli courut à l'échelle donner le coup de sifflet qui annonçait la présence du capitaine, et, son chapeau à la main, se disposa à le recevoir.

Kernok monta avec agilité le long du brick et sauta sur le pont.

Le maître fut frappé de sa pâleur et de l'altération de ses traits. Sa tête nue, ses habits en désordre, la gaine sans poignard qui pendait à sa ceinture, tout annonçait un événement extraordinaire. Aussi Zéli n'eut-il pas le courage de reprocher à son capitaine une absence trop prolongée, et c'est avec un air d'intérêt respectueux qu'il s'approcha de lui.

Kernok embrassa le brick d'un regard rapide et vit à l'instant si tout était en ordre.

— Maître, — dit-il à Zéli d'une voix impérieuse et dure, — à quelle heure est le flot?

— A deux heures un quart, capitaine.

— Si la brise ne mollit pas, nous appareillerons à deux heures et demie. Faites hisser le pavillon et tirer le coup de canon de partance; virez au cabestan, désaffourchez, et quand les ancres seront à pic, vous me préviendrez. Où est le lieutenant, le reste de l'équipage?

— A terre, capitaine.

— Envoyez les embarcations les chercher. Celui qui ne sera pas à bord à deux heures aura vingt coups de corde et huit jours de fers sur un parc à boulet. Allez!

Jamais Zéli n'avait vu à Kernok un air si rude et si sévère. Aussi, contre son habitude, il ne fit pas une foule d'objections à chaque ordre de son capitaine, et se contenta d'aller promptement les exécuter.

Kernok, après avoir considéré d'un œil attentif la direction du vent et des boussoles, fit un signe à son compagnon et descendit dans sa chambre.

C'est ce compagnon qui vint le chercher dans l'antre de la sorcière. La voix pure et fraîche qui disait: « Kernok, mon Kernok! » c'était la sienne; comment n'eût-elle pas été douce, sa voix! Il était si joli avec ses traits délicats et fins, son grand œil voilé par de longs cils, ses cheveux châtains et soyeux qui s'échappaient des larges bords d'un chapeau verni, et cette taille souple et élancée que dessinait une veste de gros drap bleu, et cette tournure vive et alerte; comme il marchait libre et dégagé, le col dressé, la tête haute! Ah! « que Salero! » seulement sa figure paraissait dorée par un rayon du soleil des tropiques.

C'est aussi de ce climat brûlant que Kernok avait ramené ce gentil compagnon, qui n'était autre que Mélie, belle jeune fille de couleur.

Pauvre Mélie! pour suivre son amant elle avait quitté la Martinique et ses bananiers, et la savane, et sa case aux jalousies vertes. Pour lui, elle eût donné son hamac aux mille couleurs, ses madras rouges et bleus, les cercles d'argent massif qui entouraient ses jambes et ses bras; elle eût tout donné, tout, jusqu'au sachet qui renfermait trois dents de serpent et un cœur de ramier, charme magique qui devait protéger ses jours tant qu'elle le porterait suspendu à son col.

Ainsi, voyez si Mélie aimait son Kernok.

Il l'aimait aussi, lui, oh! il l'aimait avec passion, car il avait baptisé du nom de Mélie une longue couleuvrine de 18, placée sur le gaillard d'avant de son brick; et il n'envoyait pas un boulet à l'ennemi qu'il ne se souvînt de sa maîtresse. Il faisait bien qu'il l'aimât, puisqu'il lui permettait de toucher à son excellent poignard de Tolède et à ses bons pistolets anglais. Que dirais-je de plus, c'est à elle qu'il confiait la garde de sa provision particulière de vin et d'eau-de-vie!

Mais ce qui prouvait plus que tout l'amour de Kernok, c'était une large et profonde cicatrice que Mélie portait au col. Cela provenait d'un coup de couteau que le pirate lui avait donné dans un mouvement de jalousie. Or, comme il faut toujours juger de la force de l'amour par la violence de la jalousie, on voit que Mélie devait passer des jours filés d'or et de soie auprès de son doux maître.

Elle descendit avec lui.

En entrant dans sa chambre, Kernok se jeta sur un fauteuil, et cacha sa tête dans ses mains, comme pour échapper à une vision funeste.

Il avait surtout frémi en apercevant la fenêtre par laquelle son défunt capitaine était tombé à la mer, comme chacun sait.

Mélie le considérait avec douleur; puis, elle s'approcha timidement, s'agenouilla en prenant une de ses mains, qu'il lui abandonna:

— Kernok, qu'avez-vous? votre main est brûlante.

Cette voix le fit tressaillir: il leva la tête, sourit amèrement, et jetant son bras autour du cou de la jeune mulâtresse, il la pressa contre lui; sa bouche effleurait sa joue, lorsque ses lèvres rencontrèrent la fatale cicatrice.

— Enfer! malédiction sur moi! — s'écria-t-il avec violence. — Maudite vieille, sorcière infernale, où a-t-elle appris?...

Et il fut pour respirer à la croisée; mais, comme repoussé par une force invincible, il s'en éloigna avec horreur et s'appuya sur le bord de son lit.

Ses yeux étaient rouges et ardents; son regard, longtemps fixe se voila peu à peu; et succombant à la fatigue et à l'agitation de la veille, ses yeux se fermèrent. Il combattit d'abord le sommeil, puis y céda...

Alors, elle, les yeux humides de larmes, attira doucement la tête de Kernok sur son sein, qui s'élevait et s'abaissait rapidement. Lui, se laissant aller à ce doux balancement, s'endormit tout à fait; tandis que Mélie, retenant son haleine, et écartant les cheveux noirs qui cachaient le large front de son amant, tantôt y déposait un léger baiser, tantôt passait un doigt effilé sur ses épais sourcils, qui se contractaient convulsivement, même pendant son sommeil.

. . . . . .

— Capitaine, nous sommes à pic, — dit maître Zéli en entrant.

En vain Mélie lui fit signe de se taire, montrant Kernok endormi: Zéli, ne connaissant que l'ordre qu'il avait reçu, répéta d'une voix plus forte: — Capitaine, nous sommes à pic!

— Hein!... Qu'y a-t-il?... Qu'est-ce?... — dit Kernok en se dégageant des bras de la jeune fille.

— L'ancre de bâbord est à pic, — répéta Zéli pour la troisième fois, avec une intonation plus élevée encore.

— Et qui a donné cet ordre, maître sot?

— Vous, capitaine.

— Moi?

— Vous, capitaine, en revenant à bord, il y a deux heures; vrai comme voilà un chasse-marée qui borde sa trinquette, — dit Zéli avec un accent de conviction profonde, en montrant par la fenêtre un navire qui exécutait en effet cette manœuvre.

Et Kernok jetait un regard sur Mélie, qui baissait, en souriant, sa jolie tête, pour confirmer l'assertion de Zéli.

Alors il passa rapidement la main sur son front, et dit:

— Oui, oui, c'est bien, dérapez, fais tout préparer pour l'appareillage; je vais monter. La brise n'a pas molli?

—Non, capitaine; au contraire, elle fraîchit beaucoup.

— Va et dépêche-toi.

Le ton de Kernok n'était plus dur et impétueux, mais seulement brusque; aussi Zéli, voyant que le calme avait succédé à l'agitation de son capitaine, ne put s'empêcher de prononcer un mais...

— Vas-tu recommencer tes mais et tes si? Prends garde... ou je te casse mon porte-voix sur la tête! — s'écria Kernok d'une voix de tonnerre en s'avançant sur maître Zéli.

Celui-ci s'esquiva promptement, jugeant bien que son capitaine n'était pas encore dans une situation d'esprit assez paisible pour supporter patiemment ses éternelles contradictions.

— Calmez-vous, Kernok, — dit Mélie timidement. — Comment vous trouvez-vous maintenant?

(A suivre.)

A VOIR A BRUXELLES

La Bibliothèque Royale, place du Musée, tous les jours (sauf les dimanches et jours de fêtes), de 9 à 1 h., et de 3 à 6 h.

— *Collection numismatique*. Palais de la Bibliothèque, place du Musée, tous les jours, de 9 à 6 heures.

Le Musée Moderne, rue du Musée, les dimanches, lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, de 11 à 5 heures.

Le Musée ancien, rue de la Régence, les dimanches, jeudi, vendredi, samedi, de chaque semaine, de 11 à 5 h.

Le Musée Wiertz, rue Vauthier, 62 (près du Parc Léopold), tous les jours, de 11 à 5 h.

Le Musée instrumental du Conservatoire, rue aux Laines, 11, les lundi et jeudi de chaque semaine, de 3 à 5 h.

Le Musée Commercial, rue des Augustins, 15, tous les jours non fériés, de 10 1/2 à 5 h.

Les Musées Royaux du Cinquantenaire, Arts décoratifs et industriels, au Parc du Cinquantenaire, tous les jours, de 10 à 3 h.

Musées d'Armes, d'Armures et d'Artillerie, boulevard de Waterloo (Porte de Hal), tous les jours, de 10 à 3 h.

Musée Royal d'Histoire naturelle de Belgique, rue Vauthier, 31 (Entrées par le Parc Léopold, rue Belliard, la rue Jenner et rue Vauthier), tous les jours, de 10 à 3 h.

Musée Communal, Maison du Roi, Grand'-Place, tous les jours, de 11 à 5 h.

Musée Colonial du Congo, à Tervueren, tous les jours, de 10 à 4 h.

Musée Botanique, au Jardin Botanique, tous les jours, de 10 à 1 et de 3 à 5 h.

PAPIERS
EN TOUS GENRES
▼▼▼
SPECIALITES :
Papier blanc cassé, formats réguliers et en bobines. — Papiers impression pour imprimeurs et cartonniers. Papiers pour bouchers, charcutiers et alimentations. — Papier végétal pour beurre. Papier emballage, Journaux, etc., etc.
▼
28, r. des Chartreux, 28
BRUXELLES
17525

MEUBLES OCCASION
A VENDRE DE SUITE POUR CAUSE DE TRANSFORMATIONS
Chambre à coucher style Empire, Chambre à coucher cannée, chêne sculpté, Salle à manger acajou, Salle à manger noyer, chêne, Fumoirs, Salons. 23162
14, rue des Fripiers, 14

Petites Annonces

TARIF : la ligne . . . . . Fr. 0.50

Objets perdus

Perdu au Centre, lundi entre midi et 1 heure, **Broche or massif**, souvenir de famille. Rapp. contre b. récomp., 22, rue Hydraulique, 22. 23270

PERDU

de la Bourse à la Gare du Nord, enveloppe jaune avec grande quantité timbres télégr. belges. Prière rapporter contre bonne récompense, 40, rue des Eperonniers. 23235

MARIAGES

Dame gr. relat. facil. mariages rich. et aut. miss. de conf. Ecr. lett. sign. av. adr. M. D. 36, bur. jl. 23269

Mr sér., sit. st., dés. renc. je f. ayt sit. ou avoir. Ecr. C. H., bur. journ. 23268

Veuve 42 ans, commerç., petit avoir, désire rencontrer Mr en vue mariage, Ecrire R. 20, bur. jl. 23262

Monsieur seul, 50 ans, robuste, honorabilité parfaite, 3,600 fr. revenu, épouserait personne catholique instruite, aimant arts et litt., âge et fortune en rapport, vie retirée campagne. Ecr. B.A. 60, bur. jl. 23265

ENSEIGNEM.

5, rue d'Autriche, 5
Cours et leç. 3 à 12 fr. par mois. Lang. franç., écrit., arithmét., lang. étrang., commerce, piano, etc., don. par Dlle dipl., institutrice. Méth. spéc. pr enf., jeunes filles, gr. pers. arriérées. Accepte une pensionnaire arriérée. 23005

OFFR. D'EMP.

Serveuses élég. dem. chez Moïse, 36, r. t'Kint. 23259

Je cherche pr la place de BRUXELLES un **Representant énergique** en tissus pour créer des relations d'affaires
RODOLF KARSTADT
BRAUNSCHWEIG 23273

On dem. f. à t. faire, 78, r. Couronne, b. rèf. 23263

On dem. garç. courses tr. lion., sach. b. port., b. cert. exig. Se pr. samedi entre 9 et 11 h., 46, r. du Marché-aux-Herbes. 23264

DEM. D'EMP.

Bonne couturière ch. faire journées. S'adr. 55, rue Nestor de Thiere, Schaarb. 22981

Une homme sérieux, au cour. du bordereau, du devis et des plans de menuiserie, dem. trav. à dom. Ecr. S. V. 10, bur. jl. 23058

CAPITAUX COMMERCES

Prêts hypothécaires sur success. et toutes gar., 160, av. Marie-José (Cinq.), 2 à 5 heures. 23229

OCCASIONS Vente, Achat

A vendre beau perroquet parlant bien. S'adr. r. de Thy, 58 (au 1er) St-Gilles. 23261

BEAU GUICHET vitre et CLASSEUR à vendre d'occasion. 36, rue t' Kint, Bruxelles. 23221

PIANO
Je désire acheter piano d'occ. Marchands s'abstenir. Ecr. S. M., bur. jl. 23190

On dés. acheter occas. salle à manger et ch. à coucher. Ecr. K. C. 69, bur. jl. 23222

Imprimerie à vendre 255, ch. de Waterloo. 23206

MAISONS APPARTEM.

75 fr. Riche quartier p.-à-terre discret, entrée part. 41, Bd du Hainaut. 23253

COMMISSION — EXPORTATION
Manufacture Royale Espagnole de Lessives
Marques déposées :
Express, Mascotte, Lave-Vite, Tomy'son, Electrique, Espana, La Lune, Sodaline
LES MARQUES LES PLUS ANCIENNES
USINES AUTORISEES : rue des Bataves, 32-34-36 rue Charles-Degroux, 31, BRUXELLES
BUREAUX DE VENTE :
Max STOEKLE, 2, r. de la Bourse, Bruxelles
ÉCHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE
22461

DIVERSES

BOUCHONS
J'ACHÈTE à 11 fr. le kilo. Cylindres phono tr. cher. Ecr. Beaumont, *Charleroi* 23241

MADAME
ESTER
16 ans même maison conseille, renseigne SUR TOUT 21730
37, rue des Plantes (Nord)
Discrétion absolue.

On désire acheter d'occasion **MUSIQUE** (violon avec accompagnement piano).
Marchands s'abstenir.
Réelles occasions seront seules prises en considération.
Ecrire avec nomenclature et prix.
Initiales : M. B. V., bureau du journal. 23020

Salle à Manger ET Chambre à Coucher
presque neuves 23274
A VENDRE
132, boul. de la Senne, à BRUXELLES

Maladies secrètes
REINS -:- VESSIE
Les capsules blanches du Dr Davidon guérissent radicalement sans injections, sans inter. du trav. à tout âge et chez les deux sexes toutes les maladies et inflamations des VOIES URINAIRES, REINS ET VESSIE. Jamais aucun insuccès, même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 60 capsules : 3 francs. — Dépôt à Bruxelles : Van Renterghem, 15, rue des Croisades ; CHARLEROI : Lefèvre, 63, rue de Marcinelle ; LIEGE : Goossens, 104, rue de la Cathédrale ; ANVERS-ANTWERPEN : Breedenraedt, 2, Charlottelei ; De Beul, apotheker, 57, Nieuwstraat ; GAND : De Moor, apotheker, 38, Burchtstraat. 14307

MÉDICAUX

Bains turcs Méth. nouv., 3, r. Van Oost (pl. Pavill.). Tr. 50, 53, 56, 82, 83

Accoucheuse
dipl. 1re classe, 25 ans prat. *Ex-directrice Institut* Pension, cons., discrét. Place enfants Retards 21910
NOUVELLE METHODE GARANTIE SANS DANGER
Prix : 10 Francs
Mme Gillion
106, r. Hôtel-d.-Monnaies (Porte de Hal) *Bruxelles*
Maison de confiance.

Accoucheuse
diplômée 1re classe.
Paiement après résultat
Références. Confiance
13 — Rue de la — Constitution
(Eglise Ste-Marie). 22388

Demandez à votre Fournisseur
LE SAVON EN BRIQUES
BLANCO
Le meilleur et le plus économique ... des Savons de Ménage ...
Ce Savon est revêtu de la bande de sûreté et peut être vendu librement
USINES à ANVERS !
BUREAUX :
Anvers : 12, rue de l'Amidon
Bruxelles : 46, pl. de Brouckère
Liége : 8, rue des Dominicains
18277

DÉTECTIVES
Renseignements
Surveillances
Séparations
Divorces
Enquêtes - Vols
Agence "LUX"
Bur. de 9 à 12 et de 2 à 6 h.
56, rue de Laeken
BRUXELLES 20761

NOUVEAU !
Cordellite
Remplaçant 22706
Corde et Ficelle
Bur. : de 9 à 10 et de 2 à 3 h.
37, r. Royale-Ste-Marie

Caoutchouc
PRESERVATIFS
à l'usage de 2 sexes. Recom. par les médecins. Envoi du catal. illustré av. 2 échantil. contre remb. de 2 fr.
AU PARA
21, rue de France, 21
CHARLEROI 20310
(Près l'Ecole des Estropiés)

Comptoir d'échange
Vous avez quelque chose à vendre ? 23260
Venez nous voir :
42, RUE DE LAKEN, 42.

GRENADINE
Groseille, Framboise, Citron, Cognac, Rhum, Liqueurs de marques, Mousseux, Vins de toutes qualités — Vermouth — Conserves.
Firme CALAFELL 23243
17, r. de la Colline (Grand'-Place), Bruxelles

LA PUBLICITÉ
DANS
Le Bruxellois
est la plus EFFICACE et donne des résultats surprenants
!

Accoucheuse
DIPLOMEE
Pension, Consultation
RETARDS
44 Rue de Parme 44
(Porte de Hal), BRUXELLES 16939

Accoucheuse 19121
3 diplomes 1re cl., France et Belgique. Ex-int. des hôp.
Consultations secrètes à toutes époques
RETARDS
Nouv. méthode garantie sans danger
14, place des Martyrs
(don. rue Neuve, Brux.)

Accoucheuse
Dipl. 1re cl. gr. distinction. Ex-directrice maternité. Cons. à toutes époq. Pens. prix mod.
Retards
Mme PIRE
19 Rue St-Lazare
Bruxelles-Nord.
(Tr. 59, 60, 61). 20135

Ménagères !!
DANS VOTRE INTERET
Faites votre Lessive avec la
Fleur de Neige
Le seul PRODUIT AUTORISÉ qui nettoie et blanchit idéalement .. le linge sans le deteriorer ..
PRIX SPÉCIAUX POUR COMITES
Vente en gros : 22532
BRUXELLES, 58-60, boulev. du Nord
ANVERS, 75, place de Meir
LIEGE, 4, rue Chapelle-des-Clercs, 4

15.000 KILOS
SAVON MOU
A servir sur papier, à 300.- les 100 kil., av. banderoles
Suprema Zeep Comp. 132, Boulevard de la Senne BRUXELLES
23133

ACCOUCHEUSE
Diplômée, 25 ans pratique.
PENSION, CONSULTATION, DISCRÉTION.
Place enfants
Médecin attaché à la mon
195 r. du Progrès (NORD) 195
20347

ACCOUCHEUSE
1re classe
25 ans de pratique
Ex-Interne des Hôpitaux
RETARDS
Consultations secrètes
Prix modérés
10, boulevard du Midi, 10
BRUXELLES 18297

Accoucheuse
1er DIPLOME
20 ans de pratique
PENSION 21911
Consultation | Discrétion
Retards
Méd. attaché à la Maison
Prix modérés.
Rue de Cologne, 164
Place Liedts, Bruxelles
Trams 7-8-11-50-53-56-82

Accoucheuse
DIPLOMÉE 18939
Ex-interne d. hôpitaux
RETARDS
Consultat. secrètes
Pens. à t. époque.
Méd. att. à la Maison
88 Rue de la Victoire 88
(Porte de Hal), BRUXELLES

Accoucheuse
Diplômée. 21774
Pension. - Consultations
Médecin attaché à la maison
250, r. des Coteaux
SCHAERBEEK (Parc Josaphat).
Trams 72, 74, Economiq.

ACCOUCHEUSE
diplômée, 25 ans pratique
RETARDS
Consultations secrètes
Mme Bibeck
60, rue de Thy
(Porte de Hal), Brux. 22106

Accoucheuse
diplômée 1re classe.
Pension. Consultation.
Retards. Trait. 10 fr.
41 R. de Munich 41
(Porte de Hal)

CABINET MEDICAL
19, r. de la Fraternité
(donne dans la r. de Brabant)
BRUXELLES-NORD
Voies Urinaires
606 Syphilis 914
Consultations :
De 8 h. matin à 8 h. soir ; Dimanche de 8 à 12 h. 1108

Accoucheuse
1er diplôme, 30 ans de pratique. Ex-directrice de Maternité. Pension à toute époque. Consultation. Discrétion. Retards. — Prix modérés.
Mme Vve De Visscher
91, rue de la Victoire, 91
Porte de Hal
BRUXELLES
Maison de confiance.

Mme Penninckx
Accoucheuse 1er dipl.
Pension, Consultation
17, rue Dupont (Nord)

Accoucheuse
2 diplômes de 1re classe
RETARDS
Nouvelle Méthode gar. sans danger
Médecin attaché à la maison
PRIX MODÉRÉS
96, Rue Gallait (pl. Liedts)
Schaarbeek-Bruxelles
Trams : 18128
7, 8, 11, 50, 53, 54, 56, 82

Maladies de Femmes
Doct^r Mascaux
Membre de l'Académie des Sciences d'Italie. *82, avenue du Roi, Bruxelles.*
Consultations : Lundi, Mercredi, Vendredi, de 9 h. à midi. 23026

Cigarettes La petite DORIA La spéciale. DORIA
ULLIEL, 86, ch. de Ninove, Brux.

Ecole Pigier 60, rue du Pont-Neuf BRUXELLES 18483
Langues, Comptabilité, Sténo-Dactylo
Nouv. cours du jour et du soir, 28 Mai. - Trois leçons indiv. p. semaine.
10 fr. par mois (prix réd. pr plusieurs cours)
Programme spécial p. élèves à partir de 10 ans.

SIERILET du Dr ARNERS Nouvel Appareil
de préservation à l'usage des 2 sexes
Ce préservateur n'est pas en caoutchouc.
Notices explicatives illustrées sous pli fermé envoyées contre 0.30 en timbres, adressés à SANITARIA 76 Boulevard Anspach, BRUXELLES
(2387)

VIEUX BOUCHONS 23034 JE SUIS ACHETEUR de toutes espèces au pl. haut prix. 12, r. de la Carpe, Molenbeek.

BRUXELLES
STOCK ALIMENTAIRE
de première qualité
Vieux vins en bouteilles,
Vieux Cigares,
Savons en barres, en briques, en boules,
Marketender,
Articles divers,
Bières, Import, Export.
44, Marché-aux-Poulets, (près Bourse)
Ancienne Brasserie de la Campine
MAISON DE CONFIANCE (Succursale)
Propriét. : A. ALEXANDRE, négoc. patenté depuis 1903, Directeur général des Etablissements Commerciaux et Financiers Belges, 56, BOUL. DU NORD, BRUXELLES. Affilié aux Banques : Union du Crédit de Bruxelles, Banque Néerlandaise, Banque Populaire de Jumet. — Dépôts dans toutes les Provinces.

La Perfectionnée Belge
MARQUE DÉPOSÉE
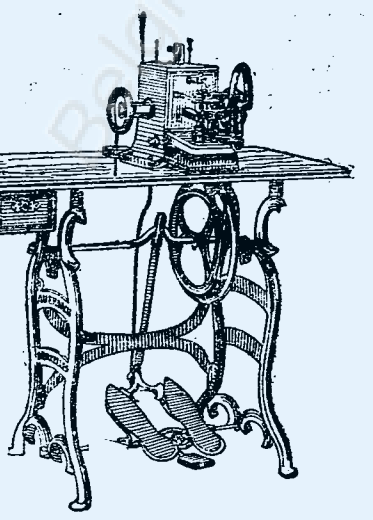
Seule machine a coudre les fourrures
FABRIQUEE EN BELGIQUE
Réparations de tous systèmes
15, r. de la Constitution, Sch.-Brux.

JE VENDS toutes espèces de marchandises, 19, rue Henri Maréchal. 23272

Comptoir de Banque et de Change
L'INFORMATEUR BOURSIER
163, boulevard du Hainaut, 163
PAYEMENT DE COUPONS aux meilleures conditions
Argentins, Dominicains, Autrichiens, Allemands, Hongrois, Cédules, Brésil, Espagnols, Danois, Français, Hollandais, Japonais, Suisses, Suédois, Norvégiens, Vénézuéliens.
ACHAT ET VENTE DE TITRES
Renseignements financiers gratuits 21522

Achetons toute quantité de **Déchets de Films**
Celluloïd
et déchets de rouleaux de phonogr.
37, rue Royale-Sainte-Marie

Diadème X
BRILLANT
LES MEILLEURS MANCHONS POUR GAZ
ACCESSOIRES POUR GAZ & ELECTRICITE
Vente en Gros 87 Rue de Brabant Bruxelles

Imprimerie Internationale, 9, rue Ruysdael.